



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE SEINE-ET-MARNE

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE DE L'ETAT EN SEINE-ET-MARNE



2010

DIRECTION DE LA COORDINATION DES SERVICES DE L'ETAT
POLE DE COORDINATION DE L'ADMINISTRATION DEPARTEMENTALE

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE DE L'ETAT EN SEINE-ET-MARNE 2010

La nouvelle organisation des services de l'Etat

Voulue par le président de la République, la « révision générale des politiques publiques » (RGPP) est entrée en phase opérationnelle en Ile-de-France le 1^{er} juillet 2010 avec la réorganisation de l'administration territoriale de l'Etat.

Son but : simplifier l'administration et réorganiser les services de l'Etat à l'échelon territorial pour améliorer le service rendu aux usagers en fonction des enjeux propres aux régions et aux départements.

La nouvelle architecture repose sur un principe simple :

- ▶ l'échelon régional pilote les politiques publiques
- ▶ l'échelon départemental les met en œuvre en resserrant l'organisation des services autour du Préfet du département afin de traduire, au plus proche, les attentes des concitoyens.

Ce qui a changé en Région Ile de France :

Jusqu'ici, plusieurs dizaines de directions composaient le paysage administratif des régions et des départements induisant un enchevêtrement de relations entre le niveau régional et départemental.

Avec cette réforme le Préfet de Région s'appuie désormais sur 10 structures régionales thématiques traduisant les grandes politiques publiques :

- | | |
|--|--------------------|
| ▶ équipement et aménagement : | la DRIEA |
| ▶ environnement et énergie : | la DRIEE |
| ▶ hébergement et logement : | la DRIHL |
| ▶ jeunesse sport et cohésion sociale : | la DRJSCS |
| ▶ alimentation agriculture et forêt : | la DRIA AF |
| ▶ affaires culturelles : | la DRAC |
| ▶ entreprises concurrence consommation travail et emploi : | la DIRECCTE |
| ▶ finances publiques : | la DRFIP |
| ▶ santé : | l' ARS |
| ▶ éducation : | le RECTORAT |

L'organisation départementale s'est affranchie du traditionnel rattachement ministériel et l'Etat départemental s'est restructuré avec pour lignes conductrices :

- ▶ le regroupement des services exerçant des missions connexes ;
- ▶ l'adaptation des administrations aux exigences sociétales d'aujourd'hui ;
- ▶ une meilleure lisibilité pour ses partenaires et les usagers de l'administration ;
- ▶ la préservation de la qualité du service rendu ;
- ▶ le regroupement physique des services éparpillés sur différents sites (3 sites principaux retenus en Seine-et-Marne) ;
- ▶ pour, au final, une gestion efficiente et responsable, économe des deniers publics.

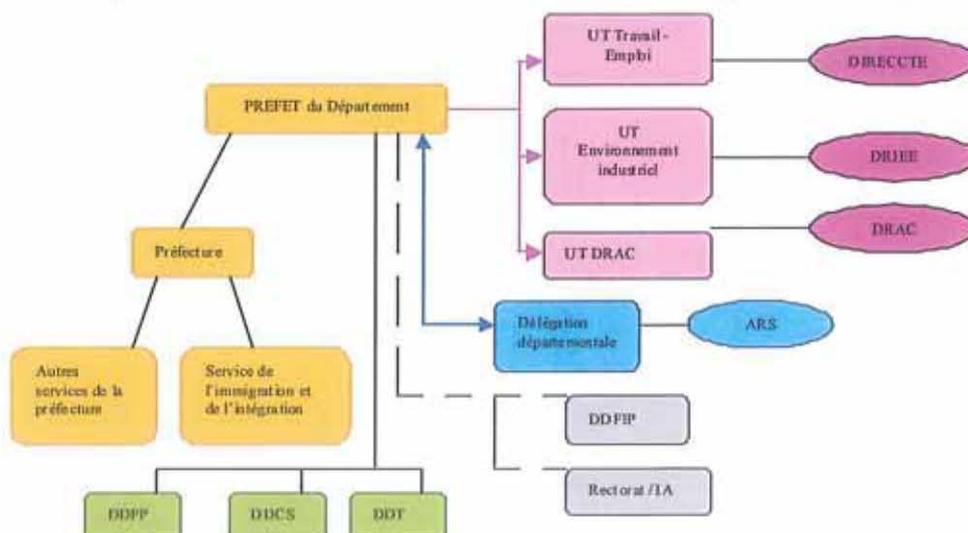
Ce qui a changé dans les départements de grande couronne :

Le résultat de cette démarche a abouti en Seine-et-Marne, comme dans les départements de la grande couronne, à une organisation départementale qui répond aux grandes missions de l'Etat à travers 3 directions interministérielles sous l'autorité du Préfet et en lien étroit avec les sous-préfets d'arrondissement qui assurent la coordination et la représentation de l'Etat à l'échelon local :

- ▶ la protection des populations : la **DDPP**
- ▶ l'aménagement du territoire : la **DDT**
- ▶ la cohésion sociale : la **DDCS**.

Ce dispositif est complété par la création d'unités territoriales, émanation de certaines directions régionales dans les domaines :

- ▶ environnement et énergie : la **DRIEE**
- ▶ affaires culturelles : la **DRAC**
- ▶ entreprises concurrence consommation travail et emploi : la **DIRECCTE**

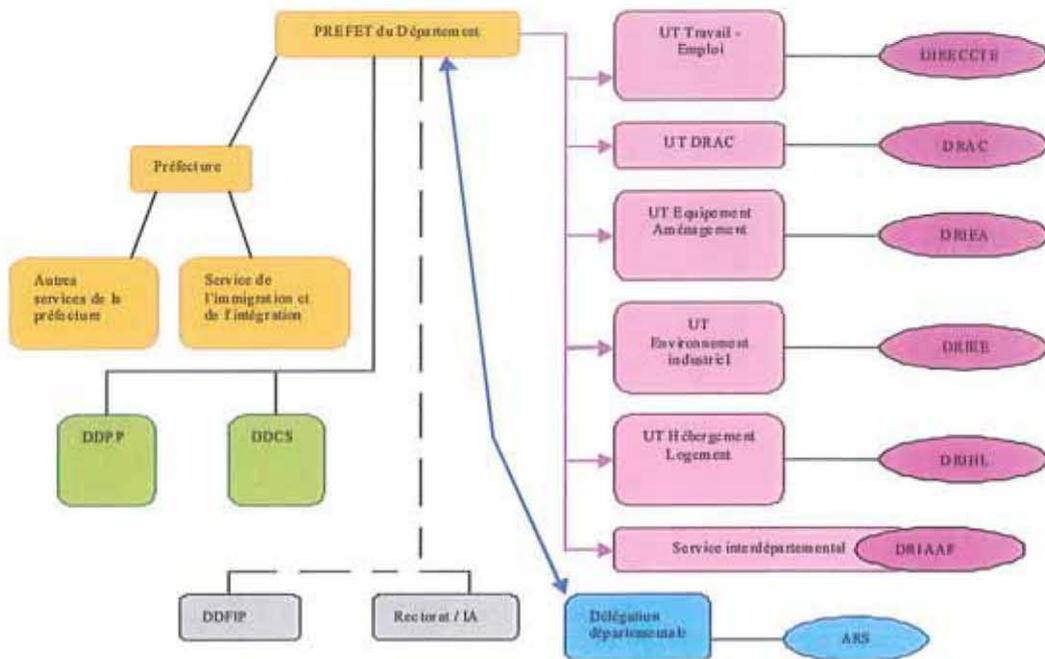


Ce qui a changé dans les départements de petite couronne :

Dans les départements de la petite couronne l'organisation est quelque peu différente car elle tient compte du fait que certaines missions, normalement dévolues aux direction interdépartementales, sont exercées par le Préfet de Police ou sont mutualisées. Ainsi, deux directions interministérielles sont présentes :

- ▶ la protection des populations : la **DDPP**
 - ▶ la cohésion sociale : la **DDCS**
- qui n'intègre pas la politique de l'hébergement.
- Cela se traduit par la mise en place d'unités territoriales et de services interdépartementaux supplémentaires :
- ▶ équipement et aménagement : la **DRIEA**
 - ▶ environnement et énergie : la **DRIEE**
 - ▶ hébergement et logement : la **DRIHL**
 - ▶ alimentation agriculture et forêt : la **DRIAAP**

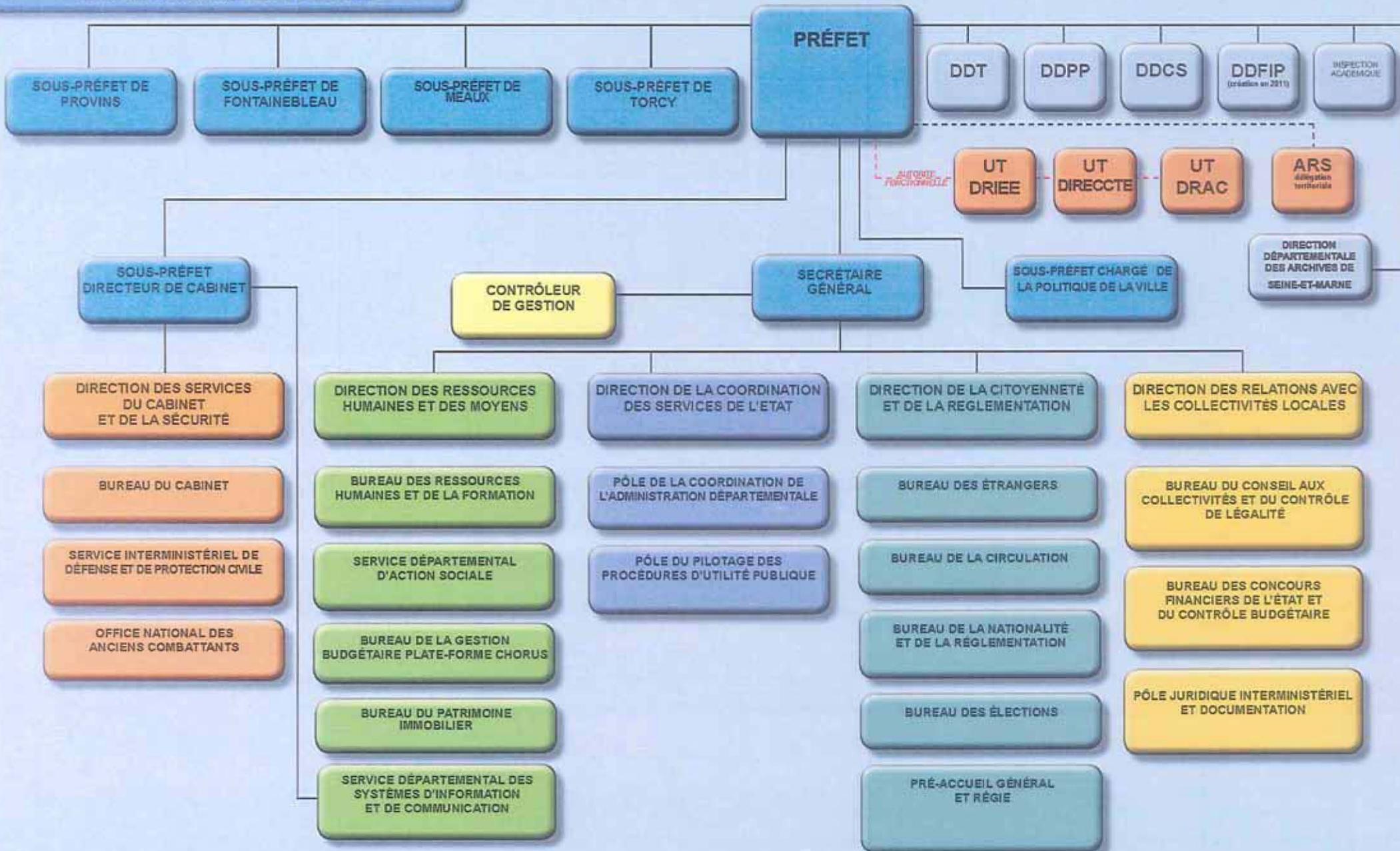
L'action de l'Etat dans le département doit y gagner grandement en cohérence et en lisibilité.



La nouvelle organisation des services de l'Etat en Seine et Marne est décrite dans l'organigramme ci après :

PRÉFECTURE DE SEINE-ET-MARNE

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL



Sommaire

I) PROTÉGER LES POPULATIONS	6
<i>Direction des Services du Cabinet et de la Sécurité</i>	6
<i>La Direction Régionale des Douanes de Paris-Est</i>	11
<i>La Direction Départementale de La Protection des Populations -DDPP-</i>	14
<i>La Délégation Territoriale de L'Agence Régionale de Santé -ARS- Ile-de-France</i>	16
II) FAVORISER L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	19
<i>La Direction Départementale des Territoires -DDT-</i>	19
<i>L'Unité Territoriale de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Ile -de- France -DRIEE-</i>	21
<i>La Direction Départementale des Finances Publiques -DDFIP-</i>	23
III) ASSURER LA COHESION SOCIALE	26
<i>La Direction Départementale de la Cohésion Sociale- DDCS-</i>	26
<i>La Politique de la Ville</i>	28
<i>L'Unité Territoriale de la Direction Régionale des Entreprises , de la Concurrence , de la Consommation , du Travail et de l'emploi d'Ile-de-France- DIRECCTE-</i>	30
<i>L'Inspection Académique de Seine-et-Marne</i>	32
<i>La Direction Régionale des Affaires Culturelles -DRAC- d'Ile-de-France département de Seine-et-Marne</i>	34
IV) LA SEINE-ET-MARNE EN CHIFFRES	37
<i>Les Chiffres Clés du Département</i>	37
<i>Les Chiffres de l'Activité des Services de L'Etat</i>	39
V) LE LABEL MARIANNE	42
<i>La démarche qualité Label Marianne</i>	42
<i>Les chiffres de la Préfecture de Seine-et-Marne</i>	43
VI) LES ORGANIGRAMMES DES SERVICES DE L'ETAT EN SEINE -ET- MARNE	43

1) PROTÉGER LES POPULATIONS

Direction des Services du Cabinet et de la Sécurité

Sécurité Intérieure

► Baisse de la délinquance globale en 2010 de - 5.88 % et de la délinquance de proximité de -4.19%

Au total, 80 607 faits de délinquance ont été constatés en 2010 soit 5036 faits de moins qu'en 2009 (-5.88 %).

La délinquance générale a baissé de 15.17% sur 6 ans, soit - 14 417 faits entre 2005 et 2010.



Sur les cinq dernières années, on constate notamment une diminution très marquée de

la délinquance de proximité de 19.07% ce qui représente une baisse de -8892 faits.



A l'exception des vols avec violences et des vols à la tire, l'ensemble des indicateurs ont diminué durant l'année 2010.

→ Les vols à main armée diminuent de 9.66 % (207 en 2002, 187 en 2010) ;

→ Les cambriolages décroissent de 19.88% (9261 en 2002, 7420 en 2010) ;

→ Les vols d'automobile chutent de 48.35% (7526 en 2002, 3887 en 2010) ;

→ Les vols à la roulotte et accessoires diminuent de 57.93% (14 686 en 2002, 6179 en 2010) ;

→ Les destructions et dégradations chutent de 36.78% (13 686 en 2002, 8 653 en 2010).

Ces résultats traduisent une diminution des atteintes aux biens de -4.32% avec 50 981 faits en 2010 contre 53 283 faits en 2009.

► **Les atteintes volontaires à l'intégrité physique augmentent.**

En revanche, le nombre de violences aux personnes a augmenté de 3.47% en 2010 par rapport à l'année 2009.

Parmi ces atteintes, on distingue :

→ Les violences physiques non crapuleuses qui augmentent de 1.25% (6237 en 2009, 6315 en 2010) ;

→ Les violences crapuleuses qui connaissent une hausse de 8.53% (3541 en 2009, 3843 en 2010) ;

→ Les menaces de violences qui augmentent de 8.32% (1864 en 2009, 2019 en 2010)

→ Les violences sexuelles diminuent quant à elles de 17.64% (618 en 2009, 509 en 2010).

► **Les violences urbaines enregistrent une disparité d'évolution.**

Les violences urbaines enregistrent une disparité en termes de faits constatés.

Le nombre d'incendies de véhicules connaît une augmentation de 13.26% avec 119 faits en plus par rapport à l'année dernière.

Le nombre d'incendies de poubelles diminue de 10.27% avec 80 faits en moins par rapport à l'année dernière.

► **L'activité d'élucidation des services de police et de gendarmerie diminue légèrement en 2010, par rapport à 2009.**

→ Le nombre de faits élucidés baisse de 11.61% (25 515 faits élucidés en 2010 contre 28 868 en 2009).

→ Pour autant, le nombre de faits élucidés a progressé depuis six ans. En effet, en 2002, les services de police et de gendarmerie avaient élucidé 25 319 faits.

Durant l'année 2010, les services de l'état se sont impliqués dans la mise en œuvre des sept plans gouvernementaux de lutte contre le trafic de stupéfiants, contre les phénomènes de bandes, contre les violences scolaires, contre les violences dans les transports en commun, contre les violences dans le sport, contre les vols par effraction et de lutte contre les violences faites aux personnes âgées.

Les services de police et de gendarmerie ont enregistré des résultats probants.

Ainsi les infractions relatives aux stupéfiants ont diminué de 8.93% avec 5391 faits constatés en 2010 contre 5920 en 2009.

Par ailleurs les violences scolaires ont diminué de près de 27%.

Les violences dans les transports en commun ont connu une augmentation de 15.33% notamment due à la délinquance acquisitive (vols de téléphones portables). Un axe d'amélioration est envisagé sur ce point pour l'année à venir avec un travail renforcé avec les équipes de la SDRPT.

Les services de la préfecture se sont impliqués dans ces plans tant dans leur élaboration que dans leur mise en œuvre. A ce titre des forums ont été organisés en préfecture et sous-préfectures afin de sensibiliser les personnes âgées aux risques encourus.



Sécurité Routière

La Direction Départementale des Territoires –DDT– sous l'égide du Directeur de Cabinet participe à la mise en œuvre de la politique de sécurité routière dans le département par :

→ l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique locale de sécurité routière,

→ l'animation des acteurs locaux de sécurité routière (services de l'Etat, gestionnaires de réseaux, élus locaux, milieux socio-professionnels et associatifs),

→ la connaissance de l'accidentalité du département, son analyse et sa diffusion, la formation, l'éducation et la sensibilisation de l'utilisateur,

→ la mise en cohérence des réseaux routiers, de la signalisation et la coordination des gestionnaires routiers,

→ l'exercice des missions régaliennes relevant du préfet relatives à la circulation et aux transports,

→ l'assistance technique du préfet pour la gestion de crises, particulièrement routières.

La DDT a assuré la gestion du parc départemental jusqu'à son transfert au département au 1er janvier 2011.

► L'animation des acteurs locaux

La DDT assure la mission "coordination sécurité routière" que lui a confiée le préfet en 2006 sous l'autorité du directeur de cabinet du Préfet.

Elle a élaboré, mis en œuvre et suivi le plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR), ainsi que le plan départemental de contrôles routiers (PDCR). Au total ce sont 177 000 € qui auront été mobilisés pour financer 99 actions.

Elle a animé les programmes de mobilisation "Agir", notamment la tenue de stands sécurité routière dans diverses manifestations.

Dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité et de la sécurité routière, le SESR a organisé plusieurs forums sur le thème de "l'éco-conduite" : Education Nationale,

CRAMIF, congrès des maires, table ronde avec les auto-écoles, MSA, et avec l'Education Nationale, le concours de l'affiche de la semaine dans les établissements scolaires.

► La connaissance de l'accidentalité

L'observatoire départemental de la sécurité routière recueille et consolide les données de l'accidentalité et des comportements infractionnistes qui permettent à la DDT de réaliser des diagnostics locaux, des analyses d'enjeux, des études et d'en diffuser les résultats, notamment à travers une plaquette détaillée de l'accidentalité 2009 et deux "trptyques" de synthèse sur l'accidentalité dans le département, un en agglomération et un hors agglomération.

Les informations recueillies par l'observatoire ont permis de préparer un premier programme d'installation de contrôle sanction automatisé de franchissement des feux rouges.

Bilan 2010 de l'accidentologie routière

Les différents indicateurs sont à la baisse : 908 accidents corporels recensés soit -2,3% par rapport à 2009, 82 tués soit -4,7% et 1175 blessés soit -2,7%.

Toutefois, la sécurité sur le massif de Fontainebleau demeure un enjeu majeur dans la mesure où le nombre d'accidents mortels a augmenté passant de 2 à 9 avec 10 morts (contre 3 en 2009). Au bilan du suivi de la sécurité routière, il est à noter que des actions coordonnées (police, gendarmerie, CRS) ont été menées en 2010.

Contrôles alcoolémie

186 909 dépistages ont été effectués dont 10 258 dépistages positifs (9 199 en 2009) (+10,3% par rapport à 2009).

Par ailleurs, 2 083 permis de conduire ont fait l'objet d'une mesure de rétention immédiate (+37,3 %) par rapport à 2009.

Sur ces contrôles, l'équipement des forces de l'ordre a été renforcé avec l'achat de kit salivaire et pour la DDSP, 5 alcooltests et 1 éthylomètre électroniques.

Contrôles routiers de la vitesse avec interception

22 153 procès verbaux pour infractions à la limitation de vitesse ont été dressés par les forces de l'ordre et 693 permis de conduire ont fait l'objet d'une mesure de rétention immédiate (+19,2%) par rapport à 2009.

En 2010 ; deux radars fixes bordant la forêt de Fontainebleau ont été équipés du nouveau panneau « contrôle radars fréquents » répondant ainsi au renforcement de la sécurisation de ce site et à la nouvelle directive du comité interministériel du 18 février 2010.



D'autre part, 3 radars mobiles ont doté les forces de l'ordre (2 pour la gendarmerie et 1 pour les CRS)

► **L'éducation routière**

La DDT organise les examens des différentes catégories du permis de conduire et assure le contrôle pédagogique des établissements de formation (176 auto-écoles et 28 centres de récupération de points).

Les inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière ont mis en œuvre la réforme du permis B pour une évaluation fondée sur un bilan de compétence des candidats.

Sécurité Civile

Le Service Interministériel de Défense et de Protection Civile- SIDPC-

► **Recensement des risques majeurs**

L'amélioration du réseau des centres d'examen du département s'est poursuivie en 2010, par la création d'un centre d'examen poids lourds à Cély-en-Bière, en remplacement de la piste de Montereau-sur-le-Jard prévue début mars 2011.

La cellule éducation routière a mis en œuvre un plan d'actions pour réduire les délais d'attente.

Les autorisations de circulation

La DDT a instruit :

- 2 137 avis ou autorisations de circulation des transports exceptionnels,
- 81 arrêtés temporaires réglementant la circulation sur les routes à grande circulation,
- une dizaine d'arrêtés particuliers (pneus neige, gyrophares, betteraves, bois ronds, enquêtes de circulation...),
- 138 autorisations de matières dangereuses,
- 52 autorisations de transports de déchets,
- 1 494 dérogations à la circulation des poids-lourds.

Elle a donné des avis techniques sur tous les projets d'aménagement et de police de la circulation concernant le réseau à grande circulation ainsi que sur les manifestations sportives importantes ou motorisées.

Le SIDPC est chargé :

- du recensement et de l'information de la population sur les risques majeurs naturels (inondation, mouvement de terrain et feu de forêt) ou technologiques (sites Seveso seuil haut, grands barrages et centrale nucléaire)

- de l'élaboration et mise à jour du dossier départemental des risques majeurs (DDRM),
- de l'élaboration de l'arrêté préfectoral annuel listant les communes soumises à un ou plusieurs risques naturels ou technologiques majeurs.

Par ailleurs, il coordonne le suivi de l'élaboration des plans communaux de sauvegarde (PCS) en collaboration avec les services de la Direction Départementale des Territoires. Le taux de réalisation est de 42 % pour l'année 2010.

► Le niveau de réalisation de la planification

Dans le cadre de la réforme de la doctrine de planification des secours issue de la loi de modernisation de la sécurité civile, l'ensemble de la planification est refondue au sein :

- des dispositions générales ORSEC réalisées en juin 2009, définissant l'organisation générale départementale et intégrant les plans Neige et Verglas, Rouge, Hébergement, Crue, Météo et décès massifs. Ces dispositions générales ont été remises à jour en 2010 afin de prendre en compte la restructuration des services découlant de la RGPP et en intégrant le plan hydrocarbure.
- des dispositions spécifiques ORSEC qui intègrent les Plans de secours spécialisés (PSS) et Plans particuliers d'intervention sur les sites SEVESO seuil haut (PPI).

L'année 2010 a été marquée par la réalisation en concertation avec les différents services concernés d'un document type prenant en compte les nouvelles directives de la Direction de la Sécurité Civile en termes de planification qui servira de base à l'intégration des PPI en tant que disposition Orsec.

Les dispositions spécifiques : risque aéronautique, canicule, grand froid et neige et verglas, ont été intégrées.

Les 12 établissements Seveso seuil haut disposent d'un PPI (dont 1 PPI couvrant 2 sites) dont 5 à jour, 3 en cours de révision (dont 1 à la consultation) et 3 à réviser.

En outre, en matière de défense civile et dans le cadre de la refonte des Points Sensibles le SIDPC assure le contrôle et le suivi des plans particuliers de protection (PPP) élaborés par chaque opérateur ainsi que la réalisation des plans de protection externe (PPE).

En préalable, le service a réalisé en 2010 la radiation des points sensibles de troisième catégorie (soit 52 sites).

► Le suivi des établissements recevant du public- ERP-

En Seine-et-Marne, une sous-commission départementale est chargée d'instruire les dossiers des ERP de 1^{ère} catégorie (172), les autres établissements (plus de 11 000 dont 4335 soumis à contrôle) sont traités par cinq commissions d'arrondissement sous la présidence des sous-préfets.

Le taux de réalisation des visites périodiques est de 100% pour les ERP de la 1^{ère} catégorie et de 93% pour les autres établissements soumis à contrôle.

S'agissant du suivi des avis défavorables, en 2010, 265 avis défavorables ont été levés sur l'année. Il restait, au 31 décembre 2010, 496 avis défavorables.

Le suivi des établissements sous avis défavorables fait l'objet d'une attention particulière notamment pour les locaux à sommeil et les établissements hospitaliers et sanitaires avec des relances systématiques des maires à l'occasion de visites de sécurité et régulièrement pour les dossiers dont la situation n'évolue pas.

En 2010 les maires ont été sollicités dans le cadre de la démarche de remise à jour de la base de données des ERP.

Par ailleurs, dans le cadre de la dématérialisation de la transmission des documents administratifs, les procès verbaux de la Commission de Sécurité et d'Accessibilité de Melun (CSAM) ont été mis en ligne, à titre expérimental depuis juin 2010, sur le Système d'Information Territorial (SIT) en remplacement de l'envoi papier. Cette procédure sera généralisée à l'ensemble des commissions en 2011.

► Exercices de sécurité civile

En 2010 le SIDPC a organisé avec ses partenaires habituels SDIS, SAMU, UT DRIEE, DDSP et Gendarmerie, 3 exercices sur des sites à haut risques technologiques dotés d'un PPI et participé à l'exercice zonal multi attentat sur le site du Carré Sénart.

► La gestion de crise

En matière de gestion de crise, le Centre Opérationnel Départemental a été activé en 2010, 17 jours pour la crise hydrocarbure

fin octobre et 10 jours pour la gestion des épisodes neigeux en décembre.

Par ailleurs, l'automate d'alerte GALA de la préfecture permettant d'envoyer des messages vocaux à destination des maires en cas d'alerte météorologique ou d'interdiction des transports scolaires a été utilisé une vingtaine de fois.



Police Administrative

► Les dossiers marquants de l'année :

La réforme de la carte professionnelle, encore une forte mobilisation des agents :

A la fin de l'année 2010, les 8000 dossiers réceptionnés avaient été traités et 5000 cartes professionnelles délivrées.

La montée en puissance de la vidéoprotection :

L'augmentation du flux des demandes se confirme et le nombre d'autorisations

délivrées en 2010 a été multiplié par 4 par rapport à 2009.

Les armes :

Les procédures relatives aux autorisations d'acquisition des armes, au régime des commerces d'armes ainsi qu'aux modalités de délivrance des agréments et ports d'armes des policiers municipaux ont été revues.

La Direction Régionale des Douanes de Paris-Est

La Direction régionale des douanes et droits indirects de Paris-Est (DRPE), basée à Torcy, emploie 143 personnes dans le département de Seine-et-Marne

(soit 56% du personnel de l'ensemble de la Direction régionale également

compétente sur les départements de Seine-Saint-Denis et du Val de Marne hors aéroports).

► La Douane, une administration fiscale moderne

Dans le cadre de la mise en œuvre du contrat pluriannuel de performance de la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI) 2009-2011, la fiscalité est devenue l'un des défis prioritaires que la douane doit relever dans les années à venir. Cette mission fiscale a évolué et s'est adaptée aux

enjeux économiques notamment en matière de fiscalité environnementale. A cet égard, le service régional d'enquête a redressé pour un montant de 5 339 582 euros de taxes suite à une infraction relative à la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP).

De manière générale, les services douaniers de la DRPE ont perçu 4 752 412 109,20 euros. Il s'agit de la totalité des recettes perçues à la date du 31 décembre 2010 pour les trois départements du ressort territorial de la DRPE.

La répartition des principales recettes pour le budget de l'Etat est la suivante:

Droits de contributions indirectes :

→ 46 934 066,31 euros

Taxe intérieure sur les produits pétroliers :

→ 763 565 971,75 euros

TVA sur les pétroles :

→ 266 975 287,49 euros

TVA sur autres produits importés :

→ 589 295 114,18 euros

Autres recettes : → 17 508 343,04 euros

La direction régionale perçoit également pour le budget de l'Union européenne

→ 71 440 602,82 euros de droits de douane,

→ 690 115 683,89 euros pour le budget des collectivités territoriales

→ 2 306 577 040,72 euros pour d'autres attributaires (exemple: organismes de la sécurité sociale).

► **La Douane, une administration de services**

Le rôle économique de la douane est de soutenir la compétitivité des entreprises et d'améliorer l'attractivité de la France. Cette démarche est effectuée dans le département de Seine-et-Marne sous plusieurs formes d'actions.

Les rencontres des PME

Afin d'aider les PME dans leur démarche à l'importation et à l'exportation et permettre de développer une stratégie

logistique adaptée à leur besoin, les services douaniers les démarchent afin de leur proposer des solutions adaptées à leurs besoins commerciaux.

A ce titre, La direction régionale de Paris-Est a organisé sur l'année 2010, 27 rencontres avec les opérateurs en collaboration avec la CCI du 77.

Sécuriser le dédouanement

La douane a pour mission de sécuriser les échanges commerciaux en améliorant ses méthodes de travail et en harmonisant ses contrôles afin d'offrir aux entreprises un environnement sûr et prévisible. Pour cela, la DRPE audite les entreprises afin de leur conférer un statut communautaire, celui d'opérateur économique agréé.

Celui-ci est octroyé suite à un audit fondé sur une grille d'analyse communautaire. Ce statut s'impose comme un label européen qui atteste de la fiabilité de l'opérateur dans la maîtrise de ses opérations de dédouanement en matière de sécurité, de sûreté et en matière réglementaire.

5 opérateurs ont obtenu ce statut en 2010 en Seine-et-Marne.

► **La Douane, une administration d'action et de protection**

Dans le contexte de la mondialisation des échanges, le dispositif de lutte contre la fraude de l'administration de la douane a pour mission de protéger les entreprises et les citoyens contre les menaces qui pèsent sur leur sécurité. Les douaniers recherchent, collectent et traitent le renseignement, pour orienter et rationaliser les contrôles et lutter contre la criminalité organisée, notamment dans les trois secteurs clés que constituent les trafics de stupéfiants, les contrefaçons et la contrebande de tabac.

Dans sa mission de protection des citoyens et des consommateurs, la douane a enregistré des résultats dans des domaines variés :

Les stupéfiants



Montant des saisies douanières de stupéfiants pour la division de Seine-et-Marne de 2008 à 2010

	2008	2009	2010
Montant des saisies de stupéfiants	6 698	323 855	307 587

Quantités de stupéfiants saisies dans le département de Seine-et-Marne de 2007 à 2009

	2008	2009	2010
Quantité de stupéfiants saisies en kilo	5	82	142

A titre d'illustration, la brigade de surveillance intérieure de Marne-la-Vallée, lors d'un contrôle routier, a saisi 131,250 kilos de résine de cannabis dans un véhicule le 30 août 2010.

Ce bilan n'intègre pas les saisies dans les affaires où les unités douanières sont intervenues pour le compte d'autres services douaniers dont la direction des opérations douanières spécialisée dans la lutte contre la criminalité organisée en matière douanière.

Les contrefaçons

Montant des contrefaçons saisies en Seine-et-Marne de 2008 à 2010

	2008	2009	2010
Montant des contrefaçons saisies	17 202 065	1 248 181	1 548 822

Nombre de contrefaçons saisies

	2008	2009	2010
Nombre de contrefaçons saisies	7 716	11 186	41 516

Les cigarettes

Quantité en grammes de cigarettes saisies pour la division de Seine-et-Marne de 2008 à 2010



	2008	2009	2010
Cigarettes de contrebande	73 050	74 918	343 526
Cigarettes contrefaisantes	0	400	4 000
Cigarettes saisies dans le cadre d'un non-respect de la réglementation fiscale nationale sur les tabacs.	114 495	20 572	53 210
TOTAUX	187 545	95 890	400 736

Travail illégal

Nombre de constatations dans le domaine du travail illégal

	2008	2009	2010
Constatations	3	3	3

Sécurité

Nombre de saisies d'armes et de munitions

	2008	2009	2010
Armes	57	99	45
Munitions	418	460	195

La Direction Départementale de La Protection des Populations -DDPP-

Après une période de préfiguration en début d'année, la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) s'est mise en place le premier juillet 2010.

L'an passé, cette direction a réalisé environ 5000 interventions qui s'inscrivent essentiellement dans les directives nationales de la Direction Générale de l'Alimentation et de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes.

► Sécurité des Aliments

En 2010, l'abattoir de Montereau a eu son agrément. Le département compte désormais trois abattoirs. La Direction Générale de l'Alimentation souhaite que tous les établissements soient conformes aux normes européennes.

Comme chaque année, le service a été mis à forte contribution lors de l'Aïd-Al-Adha avec 3 jours d'abattage sur 4 établissements : une stabilisation des tonnages abattus a été observée et aucun incident majeur n'a été relevé. En revanche, des consignations d'animaux vivants ont été effectuées, notamment celle de 34 ovins sur la commune de Dammarie les Lys pour détention dans de mauvaises conditions et sans les déclarations et documents requis.

Lors de la période touristique estivale, la DDPP a intensifié ses contrôles de la restauration rapide et des températures de transport des denrées alimentaires sensibles notamment celles achetées dans les magasins « cash and carry ».

C'est ainsi que 681 établissements ont été inspectés, dont notamment :

146 restaurants commerciaux, 87 camions, 149 commerces non sédentaires de produits non alimentaires, 104 commerces de détail de produits alimentaires (44 non sédentaires). 21 mesures de police administrative ont suivies, 20 procès-verbaux rédigés, 15 avertissements et mises en demeure dressés.

Par ailleurs, la DDPP a réalisé plus de cent inspections en restauration collective et cent soixante dix dans les établissements soumis à une pression de contrôle accrue, car manipulant, transformant des denrées alimentaires et ayant des professionnels comme clients.

Les périodes de fêtes de fin d'année ont aussi fait l'objet de contrôle intensifs, surtout sur les produits festifs : foie gras, truffes, volailles...

Dans le cadre de la gestion des alertes sanitaires, la présence de *Listeria monocytogenes* sur du saumon transformé localement a entraîné le rappel/retrait de plus de 3 tonnes de produits.



► Sécurité des Produits non Alimentaires

Comme chaque année, les enquêteurs ont agi à l'occasion d'alertes européennes, de signalements d'entreprises, de fiches d'indice de danger et de contrôles de routine.

Une des interventions réalisées a concerné un importateur de matériels de cuisine type « siphons à Chantilly ». Ceux-ci étaient commercialisés sur des bouteilles dans des coffrets comportant un livre de cuisine. Or ces siphons chinois explosaient, entraînant des blessures corporelles. L'importateur a procédé volontairement à près de 10 000 rappels de ces produits.

La sécurité des jouets a fait l'objet d'une surveillance particulière.

Ainsi, des jouets provenant de Chine ont été prélevés chez un importateur. Les résultats des analyses ont conclu qu'ils étaient non-conformes et dangereux, notamment en raison de la présence de petits éléments détachables et ingérables ou inhalables, de phtalates en quantités excessives et de pointes pouvant blesser les enfants. Au total, 3372 jouets ont été saisis et une procédure pénale a été transmise à la justice.



De même, en fin d'année, des contrôles ont été menés suite au signalement d'un importateur sur un cheval à bascule. Ce jouet en bois était dangereux car il comportait des traces de colle et des petits éléments détachables. Le retrait et le rappel de ce produit asiatique ont concerné 1715 unités.

► Protection Economique des Consommateurs

Dans le secteur de la consommation, près de 600 courriers de réclamations concernant des professionnels du département ont généré des enquêtes.

Une enquête sur les clauses abusives dans les contrats de location de logement étudiants a conduit la direction, grâce à de nouveaux pouvoirs d'injonction, à demander aux professionnels de modifier leurs baux d'habitation. Contrairement à la réglementation, certains bailleurs refusaient que le locataire résilie son contrat quand il le souhaitait, et imposaient une durée de location minimale d'un an.

Le secteur des prestations funéraires a été inspecté et on constate que les infractions restent encore nombreuses. Les prix affichés dans ces établissements ne correspondent pas systématiquement à ceux indiqués dans les devis, et les factures comportent fréquemment des montants supérieurs à ces derniers.

La croissance des achats effectués sur internet génère des réclamations de plus en plus nombreuses. La direction a donc augmenté ses contrôles notamment sur le respect des délais de livraison et les conditions de remboursement en cas d'exercice du droit de rétractation par le consommateur. L'exercice de cette activité par des auto-entrepreneurs, souvent peu informés des obligations réglementaires, connaît un essor significatif.

Le secteur des technologies d'énergie « verte » (panneaux solaires, pompes à chaleur, rénovation énergétique) a fait l'objet d'une surveillance particulière. Une injonction a été rédigée à l'adresse d'une entreprise mettant en avant dans son argumentaire de vente des économies d'énergie fallacieuses.

La Délégation Territoriale de L'Agence Régionale de Santé -ARS- Ile-de-France

L'année 2010 a été marquée par la création, le 1^{er} avril, de l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France, qui regroupe en une seule entité plusieurs organismes chargés des politiques de santé dans les régions et les départements : directions régionales et départementales des affaires sanitaires et sociales (DRASS et DDASS), agences régionales de l'hospitalisation (ARH), groupements régionaux de santé publique (GRSP), Unions régionales des caisses d'assurance maladie (URCAM), missions régionales de santé (MRS) et volet hospitalier de l'assurance maladie, composé d'une partie du personnel des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM), du régime social des indépendants (RSI), de la Mutualité sociale agricole (MSA), des directions régionales du service médical (DRSM).

Toutefois certaines compétences de l'agence sont mises à disposition du Préfet, que ce soit en temps de crise pour répondre à tout évènement sanitaire représentant un risque pour la santé des populations, ou pour répondre à l'exercice de ses compétences dans certains domaines.

Ainsi, le Préfet s'appuie notamment sur l'expertise et les ressources de l'Agence régionale de santé Ile de France pour l'exercice de ses compétences dans les domaines suivant visant :

- aux hospitalisations sans consentement visées aux articles L.3211-1 à L.3214-5 du code de la santé publique;
- à la veille, à la sécurité et aux polices sanitaires ainsi qu'à la salubrité et à l'hygiène publique (protection contre les risques sanitaires liés à l'environnement, volet sanitaire des plans et programmes établis sous le contrôle du préfet de département, élaboration d'avis sanitaire...)

Les modalités d'organisation et de gestion des relations sont définies par protocole. Dans

certain cas certaines actions sont déléguées à l'agence, dans d'autres l'agence prépare la décision du Préfet.

► les hospitalisations sans consentement.

On distingue les hospitalisations d'office prononcées par l'autorité préfectorale selon les dispositions du code de la santé publique qui prévoit que le Préfet peut ordonner l'hospitalisation d'office en service psychiatrique d'une personne dont l'état de santé mentale nécessite des soins et compromet la sûreté des personnes ou porte atteinte de façon grave à l'ordre public ; et les hospitalisations à la demande d'un tiers, qui concernent les personnes atteintes de troubles mentaux nécessitant des soins et une surveillance en milieu hospitalier et dont le consentement est impossible, et qui ne sont pas prononcées par le Préfet.

Les hospitalisations d'office :

Concernant les hospitalisations d'office, en heures et jours ouvrés, la délégation territoriale de Seine et Marne prépare tous les arrêtés aux fins de les soumettre à la signature du Préfet. Le nombre de mesures prises en 2010 est de 192 ; il est légèrement inférieur à celui de 2009 : 212. Sur ces 192 mesures, 55 concernent des personnes détenues atteintes de troubles mentaux. Ce nombre est également à la baisse par rapport à 2009 où 63 mesures concernaient des détenus.

La circulaire conjointe des Ministres de l'intérieur et de la santé du 11 janvier 2010 est venue préciser les modalités de mise en œuvre de l'article L3211-11 du code de la santé publique s'agissant des sorties d'essai dont peuvent faire l'objet les personnes placées sous le régime de l'hospitalisation d'office. Les sorties d'essai ont généré la rédaction de 1 141 arrêtés en 2010.

Les hospitalisations à la demande d'un tiers :

Concernant la notification des hospitalisations à la demande d'un tiers, l'activité déléguée par le Préfet à l'ARS a donné lieu à la rédaction de 832 notifications en 2010. Cette activité est en augmentation, 796 mesures ayant été notifiées en 2009.

La commission départementale des hospitalisations psychiatriques :

La DT de l'ARS assure le secrétariat de la commission. Dans ce cadre, en 2010, la CDHP s'est réunie à quatre reprises dans les locaux de l'ARS, 56 plaintes ont été examinées et ont fait l'objet d'une réponse personnalisée au plaignant.

La CDHP a visité 5 centres hospitaliers accueillant des malades atteints de troubles mentaux sur les 6 établissements désignés par le Directeur Général de l'ARS dans le département.

► La Veille et la Sécurité Sanitaire

La lutte contre l'habitat indigne.

La lutte contre l'habitat indigne (LHI) recouvre les situations d'habitat qui sont un déni au droit au logement et portent atteinte à la dignité humaine : logements immeubles et locaux insalubres, locaux où le plomb est accessible (risque saturnin), immeubles menaçant ruine, hôtels meublés dangereux, habitat précaire. La suppression des diverses formes de cet habitat indigne relève des pouvoirs de police administrative exercés par les maires ou les préfets vis à vis des propriétaires.

La lutte contre cet habitat indigne inscrite comme l'une des priorités de l'action des pouvoirs publics s'appuie sur des mécanismes et des dispositifs juridiques, financiers, opérationnels et une action sociale et donc sur un réseau d'acteurs conséquent.

Affichée comme l'une des priorités du département, le Préfet a créé le 21 avril 2009 un pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne qui s'est traduit par la mise en place de comités d'arrondissement puis en septembre

2010 par l'annonce de l'élaboration d'un plan d'action départemental. Fédérant l'ensemble des acteurs de la lutte contre l'habitat indigne sur le département, ce plan départemental s'est fixé pour objectifs de :

- quantifier et localiser les phénomènes en milieu urbain comme en milieu rural,
- qualifier la diversité des situations à faire reconnaître afin de dégager les préconisations opérationnelles les mieux adaptées,
- mobiliser le partenariat autour du traitement de l'habitat indigne et structurer ces



- mettre en commun les moyens indispensables et organiser le travail.

Cinq groupes de travail ont été identifiés et se sont réunis courant du dernier trimestre 2010:

- Observatoire : repérage et connaissance des situations.
- Saturnisme : prévention, dépistage et suivi.
- Accompagnements des acteurs et élaboration d'outils
- Suivi des arrêtés
- Volet pénal.

Ce travail se poursuit en 2011 et devrait permettre un meilleur repérage et prise en charge des affaires relevant de l'habitat indigne.

En 2010, 29 procédures de police spéciale du préfet en matière d'habitat indigne et 7 procédures en matière de lutte contre le saturnisme infantile ont été engagées.

La qualité de l'eau distribuée

En Seine et Marne, une partie de la population reste alimentée par une eau non conforme en nitrates et pesticides, sélénium, fluor... Le contrôle sanitaire effectué sur l'année 2010 montre que plus de 139 000 habitants, sur 149 communes, sont concernés par des non-conformités chroniques et parfois des restrictions d'usage. Pour la plupart cette situation est connue depuis une dizaine d'années.

Dans le cas où le problème de non-conformité ne peut pas être réglé de façon rapide, un dossier de demande de dérogation doit être déposé auprès du Préfet. Cette dérogation permet d'envisager à court et / ou moyen terme une mise en conformité de l'eau distribuée.

Dix huit demandes de dérogation ont été acceptées au titre de l'année 2010, contraignant les communes à rétablir une alimentation en eau conforme pour 24 919 personnes d'ici 2013.



Par ailleurs, en 2010, 11 communes ont vu leur qualité d'eau distribuée s'améliorer d'une manière pérenne grâce à la mise en œuvre de 5 projets (mise en place d'un traitement à Dormelles et interconnexions des communes avoisinantes, mise en service de la nouvelle ressource du syndicat de Balloy-Gravon, raccordement de Larchant sur la ressource de La Chapelle la Reine, mise en place du traitement du syndicat de la Brie Champenoise pour la commune de Saint Martin du Boschet, mise en place du traitement de Nemours pour la commune de Fay les Nemours) et 1 par une simple amélioration de la ressource.

Afin de se prémunir contre les risques de pollution accidentelle, il est nécessaire de mettre en œuvre des procédures d'instauration des périmètres de protection des captages.

Le département de Seine et Marne dispose de 417 captages d'eau destinée à la

consommation humaine, y compris ceux alimentant la ville de Paris (123 captages). A ce jour, 140 captages AEP (soit 33,6 %) bénéficient d'une déclaration d'utilité publique permettant de les protéger des pollutions accidentelles les plus probables.

En 2010, 5 déclarations d'utilité publique ont permis de protéger 6 captages.

► Planification de défense et de sécurité et à la gestion des crises sanitaires

Le premier trimestre 2010 a vu la fin de la campagne de vaccination contre la grippe H1N1 et le désarmement du dernier centre de vaccination de Melun le 31 janvier. Les mois qui ont suivi ont été consacrés aux règlements des frais des personnels de ces centres, de concert avec les services de la préfecture et de l'Assurance Maladie.

En termes de participation à des gestions de crise, celle liée à la difficulté d'approvisionnement en carburants, a donné lieu à des suivis appuyés auprès des services de secours, des établissements de santé essentiellement, mais également de certains professionnels de santé (ambulanciers...).

Les épisodes neigeux et de verglas de décembre 2010, ont mobilisé fortement les services et les personnels d'astreinte de la Délégation Territoriale de l'ARS.

Enfin, le service de veille et de gestion des alertes sanitaires de l'ARS-DT77 a participé à l'exercice OMEGA , multi attentats en mai , à l'exercice CANEX en juin et aux PPI de BRENNITAG , BUTAGAZ et KERAGLASS entre juin et décembre 2010, visant notamment à tester les différents dispositifs de protection des personnes et l'articulation et la préparation des acteurs à des événements graves avec des impacts sanitaires potentiels.

II) FAVORISER L'AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

La Direction Départementale des Territoires -DDT-

C'est le service technique territorial de l'Etat portant les politiques en matière de connaissance des territoires, d'aménagement durable, d'urbanisme, d'environnement, d'eau, de logement, de bâtiment, de prévention des risques, d'agriculture, de sécurité et éducation routières et de gestion de crise.

Elle porte la thématique développement durable auprès des collectivités locales, des acteurs économiques de l'aménagement, du bâtiment et du logement, du secteur agricole et des organisations professionnelles.

L'aménagement durable, le plan bâtiment durable, l'accessibilité, le plan départemental de l'eau, le plan de soutien exceptionnel à l'agriculture ont été des thèmes forts de la politique de l'État en Seine-et-Marne en 2010.

► Aménagement durable

Les SCoT (Schémas de Cohérence Territoriale) :

L'Etat accompagne l'élaboration des SCoT, institués par la loi Solidarité et Renouvellement Urbains du 13 décembre 2000 pour mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles et permettre une planification urbaine respectueuse des principes du développement durable. A ce titre, les éléments de connaissance issus de l'élaboration des diagnostics territoriaux viennent à l'appui de l'avis porté par l'Etat sur la pertinence des périmètres de SCoT proposés par les EPCI compétents et dans le cadre de l'élaboration des Porter à Connaissance (PAC) et des notes d'enjeux relatifs à leurs orientations.

La DDT a achevé en 2010 cinq diagnostics de territoire (Melun-Sénart, Roissy Charles-de-Gaulle, Montereau-Nemours, aire d'influence de la RN4, Fontainebleau) et a engagé le diagnostic de Provins.

L'année 2010 a ainsi vu se généraliser la volonté d'engagement de SCoT sur une large partie du département, avec un SCoT approuvé (SCoT de la Brie boisée), deux SCoT arrêtés (Frangé Ouest du plateau de la Brie et Val Maubuée - secteur II de Marne-la-vallée) et 10 SCoT en cours d'élaboration, totalisant environ 55% de la population.

Les chiffres clés de la DDT

485	Communes couvertes par un document d'urbanisme local
15 901	Actes d'urbanisme instruits
260	Communes conventionnées ATESAT (Assistance technique de l'État pour la solidarité et l'aménagement des territoires)
294	Dossiers d'accessibilité examinés
314	Dossiers DGE (Dotation Globale d'Équipement) instruits
3	PPRT (Plan de prévention des risques technologiques)
4	Mises en eau de stations ERU
2 535	Nouveaux logements sociaux
1 198	Réhabilitations de logements
2 430	Dossiers aides à la surface et à la production
19	Installations « jeunes agriculteurs »
32 819	Examens de permis de conduire

Ecoquartiers

En 2010, le pôle de compétences écoquartiers de la DDT a élaboré un référentiel aménagement durable expliquant les objectifs sur les aspects de densité, de construction, de mixité sociale et fonctionnelle, de biodiversité, de gestion de l'eau et de gouvernance.



Ce référentiel est destiné aux référents "quartiers durables" des services territoriaux afin d'assurer une mission de sensibilisation et de conseil aux collectivités à l'émergence des projets.

Il permet par ailleurs d'apporter quelques éléments de doctrine lors des phases d'échanges avec les élus, sur les 4 projets d'écoquartiers retenus en Seine-et-Marne pour faire l'objet d'un contrat-cadre au titre du Grand Projet 3 du Contrat de Plan Etat-Région (2007-2013), sur les communes de Meaux, Lieusaint, Montévrain et Bussy-St-Georges.

La rénovation urbaine

La DDT conseille les villes sur leurs projets urbains, veille au respect des conventions et gère les financements de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). 317 M€ de subvention de l'ANRU sont investis dans les 6 projets de Seine-et-Marne, pour plus d'un milliard d'euros de travaux. Les projets sont maintenant lancés sur les Zones Urbaines Sensibles (ZUS) de Melun, du Mée-sur-Seine, de Nemours, de Montereau-Fault-Yonne, de Dammarie-les-Lys et de Meaux. Concernant l'intervention sur le parc HLM, la construction de 220 logements, la réhabilitation de 1 198 logements et la résidentialisation de 643 logements ont été financées.

► Plan bâtiment durable

Afin de s'inscrire dans les objectifs de diminution de 40 % des consommations d'énergie en 2020, la DDT a conduit la réalisation d'audits sur un patrimoine interministériel de 50 bâtiments (75 000 m²).

Ces audits définissent les travaux de mise en accessibilité, de gros entretien et de rénovation énergétique, y compris le recours aux énergies renouvelables en cohérence avec le respect du Grenelle, la mise en conformité et la pérennité des ouvrages.

Pour sensibiliser les professionnels du secteur (entreprises, architectes, bureaux d'études, notaires, syndics, ...), deux soirées d'informations ont été organisées en partenariat avec la FBTP 77, le CAUE, l'ADIL et le PACT-ARIM, sur les thèmes de la réglementation thermique et des aides financières.

► L'accessibilité

Le MEDDTL a souhaité mobiliser tous les acteurs, en lançant les Journées territoriales



de l'accessibilité. Une manifestation de grande ampleur, avec des tables rondes thématiques alimentées par des témoignages et prolongées par des débats avec la salle, a ainsi constitué le point d'orgue de ces JTA 2010. Près de 250 personnes étaient réunies le mardi 23 novembre

après-midi à Lésigny au colloque "L'accessibilité en Seine-et-Marne, où en sommes nous?" en présence de Marie Prost Coletta, déléguée ministérielle à l'accessibilité, très satisfaite de la qualité des interventions. Ce colloque a permis de dresser un constat partagé de l'état de l'accessibilité dans le département et d'apporter un éclairage sur les difficultés rencontrées par chacun sur le terrain dans la mise en oeuvre de l'accessibilité.

► Lancement d'un second plan départemental de l'eau

Le plan départemental de l'eau mobilise et fédère l'ensemble des acteurs de l'eau du département depuis 2006, permettant ainsi une coordination des actions et une intensification des moyens pour sécuriser et pérenniser l'alimentation en eau potable, et reconquérir la qualité de la



ressource en eau, en intensifiant la prévention des pollutions accidentelles et diffuses.

Ce premier plan départemental de l'eau, qui a permis des progrès notables, cf bilans sur le site www.seine-et-marne.equipement-agriculture.gouv.fr arrivera à terme en septembre 2011.

Fort de ce bilan positif et des futures échéances réglementaires (DCE, SDAGE, Lois Grenelle), et conscient des efforts qu'il reste à accomplir, le comité de suivi du plan départemental de l'eau a reconnu en mai 2010 la pertinence de la mise en oeuvre d'un second plan pour conforter les actions engagées et lancer de nouvelles actions pour traiter des nouveaux enjeux apparus depuis 2006.

Ce second plan sera structuré autour de 4 axes : sécuriser l'alimentation en eau potable (qualitativement et quantitativement), reconquérir la qualité des ressources en eau (actions préventives agricoles, non agricoles, assainissement et industrie), améliorer le cadre de vie des seine-et-marnais (rivières, zones humides, trames verte et bleue) et fédérer les acteurs autour de la politique de l'eau.

► Le plan de soutien exceptionnel à l'agriculture

Annoncé le 27 octobre 2009 par le Président de la République, le plan de soutien exceptionnel à l'agriculture a permis de soutenir plus de 600 exploitants agricoles fragilisés par la crise économique.

Conduites sous l'égide d'un comité



départemental de suivi, auquel participent la profession agricole, la mutualité sociale agricole, les banques et les centres de gestion, ces mesures ont porté sur l'octroi de prêts de consolidation des échéances bancaires, la mise en place de prêts bonifiés de trésorerie, la prise en charge partielle des intérêts bancaires des annuités, la prise en charge des cotisations sociales pour les employeurs de main-d'œuvre et la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement spécifique en faveur des exploitants les plus en difficulté.

L'Unité Territoriale de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Ile -de- France –DRIEE-

► La prévention des risques et de l'environnement industriel.

La DRIEE exerce une mission de contrôle des établissements industriels, visant à prévenir et à réduire les dangers et les nuisances liés à ces installations, dans le but d'assurer la sécurité et la santé des personnes, ainsi que la protection de l'environnement.

Cette mission s'inscrit dans le cadre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement.

L'objectif premier des services de la DRIEE est la réduction du risque à la source des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) : 728 ICPE soumises à autorisation dont 574 en fonctionnement en Seine et Marne et plus de 3000 avec les ICPE soumises à simple déclaration.

La DRIEE doit contrôler toute la vie d'une installation classée :

- Instruction des demandes d'autorisation, d'enregistrement et des déclarations,
- Inspection sur site,
- Cessation d'activités.

Dans l'exercice de ces missions d'inspection des installations classées, l'unité territoriale a mené notamment les actions suivantes:

- le contrôle des 13 établissements industriels à risques qui relèvent du seuil haut de la directive Seveso 2 ;
- la réalisation de 368 inspections et fait procéder à des contrôles inopinés ;
- la proposition de 66 arrêtés de prescriptions complémentaires ;
- l'étude de 31 dossiers de demande d'autorisation d'installations nouvelles ou d'extension d'installations existantes ;
- la proposition de 71 arrêtés de mise en demeure ou de sanctions administratives ;
- l'établissement de 22 procès-verbaux d'infractions ou de délits ;
- l'émission de 617 avis en matière d'urbanisme et de foncier.

► La prescription des Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) pour les établissements SEVESO Seuil Haut

Quand la réduction du risque à la source n'est pas techniquement ou économiquement possible, la protection des populations est assurée par la maîtrise de l'urbanisation. Pour les établissements SEVESO Seuil Haut, cette démarche est formalisée par les Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT), qui sont une priorité nationale.

En 2010, le travail des services de la DRIEE, en association avec la DDT, a

permis d'approuver 3 PPRT concernant 3 établissements : KERAGLASS à Bagnaux-sur-Loing, SOGIF à Moissy-Cramayel, SICA à Gouaix sur les 10 PPRT prescrits.

Cette action est engagée pour les 12 établissements SEVESO Seuil Haut du département dont l'examen de leurs études de dangers a abouti à un renforcement des prescriptions qui leurs sont applicables.

La concertation est menée en particulier au sein des comités locaux d'information et de concertation (CLIC) de ces sites industriels.

Actions prioritaires sur les autres établissements

→ L'inspection a poursuivi son action sur un certain nombre d'autres établissements à risques tels que les 27 établissements Seveso Seuil Bas avec l'examen de leurs études de dangers, les 31 silos dont 23 silos à enjeux très importants, les dépôts d'engrais (1 usine et 10 dépôts) ou les 142 entrepôts dont les risques sont bien connus au regard notamment de l'accidentologie.

→ L'objectif d'achèvement de la mise en conformité des installations aux dispositions de la directive européenne relative à la prévention et à la réduction intégrée de la pollution, dite directive « IPPC » a été atteint : 7 dernières mises en conformité sur un total de 52 installations « IPPC » en Seine-et-Marne.

→ Les actions menées par l'inspection permettent de renforcer la maîtrise du risque de légionellose par les exploitants de tours aéroréfrigérantes (TAR). On compte 220 TAR (233 en 2009) en Seine-et-Marne correspondant à 114 circuits d'eau dans 59 établissements (66 en 2009).

Les résultats des analyses en légionelles de ces installations, y compris lors des contrôles inopinés, montrent que ce renforcement est nécessaire. Le nombre de dépassements du seuil de 100 000 UFC/l (seuil d'arrêt immédiat des installations) a été de 7 en 2010 (5 en 2009 contre 20 en 2005 et 16 en 2006).

→ La réduction des émissions industrielles constitue également un axe fort d'intervention de l'inspection en ce qui concerne :

† Les substances dangereuses dans l'air (benzène, HAP, PCB, dioxines, arsenic, mercure et solvants) avec un suivi régulier des établissements concernés: 1 aciérie, 1 raffinerie, 2 verriers et 5 unités d'incinération de déchets notamment et des actions ponctuelles vis-à-vis des pressings par rapport au danger que présente le perchloroéthylène,

† La réduction des substances dangereuses dans l'eau (RSDE) : 45 établissements ciblés qui devront présenter un bilan de leur action après une période d'un an d'analyse de la qualité de leurs rejets.

† Les ateliers de traitements de surface : 36 établissements (15 n'ont plus de rejet d'eau résiduaire industrielle).

Pour les installations de traitement des déchets :

† 5 unités d'incinération dont 1 d'incinération de déchets industriels

† 6 centres d'enfouissement technique dont 1 de classe 1.

† les inspections sont également invariablement annuelles.

La concertation est menée en particulier pour les centres d'enfouissement technique, dans le cadre des commissions locales d'information et de surveillance (CLIS).

En 2010, une action a été lancée pour que les détenteurs d'appareils contenant des PCB (transformateurs électriques) procèdent à leur élimination (126 détenteurs et 287 appareils concernés).

Une action visant à procéder à un diagnostic des lieux d'accueil des populations sensibles (écoles) après croisement avec l'inventaire des sites potentiellement pollués en raison d'une activité passée a été lancée en 2010 : 16 sites concernés en Seine-et-Marne.

Autres contrôles techniques de sécurité

L'unité territoriale de Seine et Marne surveille également l'action des organismes habilités à contrôler les équipements sous pression réglementés, afin d'assurer un niveau de sécurité approprié à ces équipements industriels. 75 investigations (audits, contrôles) ont ainsi été menées à ce titre en 2010.

Gestion des ressources du sous-sol

La DRIEE poursuit un double objectif, pour une gestion durable des ressources du sous-sol :

elle permet l'accès aux ressources du sous-sol (matériaux, pétrole, géothermie, eaux souterraines) en veillant à une exploitation optimale et écologiquement responsable des gisements et en participant à l'élaboration de schémas directeurs ; elle contrôle les

conditions d'exploitation des carrières (65 exploitations en Seine-et-Marne soit 60% des exploitations de la région), afin d'assurer la sécurité et la santé des personnes ainsi que la protection de l'environnement.

58 inspections ont été réalisées en 2010.

En 2010 a été lancée la révision du schéma départemental des carrières, mutualisée au niveau régional dans un premier temps.

La Direction Départementale des Finances Publiques -DDFiP-

► Impact économique – les chiffres clé de la direction

La direction départementale des finances publiques en Seine-et-Marne, ce sont 31 sites répartis sur le département.

L'année 2010 a été marquée par la mise en place de réformes importantes : généralisation du guichet fiscal unique et création de la DDFiP, réforme de la taxe professionnelle.

La DDFiP a vu se renforcer ses missions de conseil et de services rendus aux particuliers, professionnels et collectivités territoriales tout en maintenant un niveau de performance et une présence sur le terrain, significatifs.



Les ressources humaines

1734 agents (ETPT) pour une masse salariale de : 97,409 millions d'€

Le budget

une dotation globale de fonctionnement de
→ 13,71 millions d'€

► La mise en place de la politique de l'Etat dans le département

La poursuite de la réforme de l'Etat.

Le 1^{er} novembre 2010 : création de la DDFiP

La Direction Départementale des Finances Publiques, issue de la fusion entre la direction des services fiscaux et de la trésorerie générale, constitue l'image emblématique de la poursuite de cette réforme, au niveau départemental.

La mise en place de nouveaux SIP

En 2010, la généralisation de l'interlocuteur fiscal unique au service des particuliers s'est traduite par l'ouverture de 8 nouveaux services des impôts des particuliers (SIP) à LIEUSAINTE-SÉNART, MELUN, CHELLES, NEMOURS, ROISSY, FONTAINEBLEAU ET LAGNY et a permis de renforcer l'amélioration du service rendu à l'utilisateur.

Un accueil unique à disposition de l'ensemble des usagers de tous les services installés à MELUN, est opérationnel depuis le 1^{er} avril 2010.

► Une administration au service des professionnels et des collectivités territoriales

La réforme de la taxe professionnelle Le soutien aux entreprises.

2 comités locaux des usagers professionnels



(CLUP) ont été organisés par la DDFiP les 11 mars et 27 septembre 2010.

Le premier CLUP a permis de commenter le bilan du plan de relance, la mise en place de la contribution économique

territoriale, l'accès aux télé procédures ainsi que les règles d'application de la TVA aux prestataires de service. Le deuxième a été essentiellement consacré aux télé procédures et aux différentes taxes composant la cotisation économique territoriale et aux modalités déclaratives.

Le soutien aux collectivités locales et l'accompagnement des élus locaux

Du 26 mars au 7 avril 2010, chaque sous-préfecture a été le cadre d'une réunion d'informations à destination des élus. Ces rencontres ont permis à la DDFiP et à la Préfecture de présenter conjointement les points principaux de la réforme de la Taxe Professionnelle et ont été aussi l'occasion de répondre aux principales interrogations des collectivités.

Parallèlement, plusieurs réunions ont été organisées par canton, (le 22 mars à l'intention des maires du canton de Coulommiers, le 12 avril et le 3 mai à l'intention de la zone de Jouy le Chatel, le 15 septembre 2010 sur la zone BAY2 à l'intention du SAN Marne la Vallée, CA de Marne et Gondoire).

Les autres actions

→ le Groupement d'Intérêt Public (GIP Sud 77), arrivé au terme de sa mission en août 2010 a vu son activité reconduite sur une année afin de pérenniser les actions engagées pour revitaliser le tissu économique du Sud Seine-et-Marne.

Les réunions trimestrielles de cet organe et de la cellule de veille permettent de constituer régulièrement un diagnostic de la conjoncture économique du département.

Fin 2010, une feuille de route a été définie afin d'élaborer un Pacte pour l'emploi, la formation et le développement économique sur le territoire.

→ Dans le cadre de la Commission des Chefs des Services Financiers (CCSF) 62 plans de règlement ont été accordés en 2010 (contre 99 en 2009), permettant de préserver 724 emplois. Ce nombre de dossiers examinés reste toutefois largement supérieur au niveau recensé avant la crise.

→ La Commission Départementale de Financement de l'Economie (CDFE), devenue

Observatoire départemental de la situation économique à l'automne 2010.

Au rythme d'une réunion tous les 2 mois, cette instance, présidée par le Préfet, regroupe les services de l'État, l'URSSAF, les banquiers et les acteurs économiques (MEDEF, UIMM, CGPME, chambres consulaires...) et permet de dresser un bilan régulier de l'évolution de la situation économique du département. Elle met également en relief les problématiques majeures et présente les différents dispositifs publics. Ainsi, a été organisé, en avril 2010, un séminaire dédié spécifiquement aux outils de financement des entreprises et mis en œuvre par le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) – une filiale de la caisse des dépôts -

→ Enfin, le CODEFI, réactivé au début de la crise économique et financière, s'est réuni à 7 reprises en 2010, et a détecté (au moyen des données collectées par la DDFiP, la DIRECCTE, la BDF, ...) 24 entreprises connaissant des difficultés. Pour l'essentiel, ces dernières ont été orientées sur la CCSF (le CIRI lorsqu'il s'agissait d'entité de taille significative), la Médiation du Crédit, ou encore la DIRECCTE.

► Une administration qui apporte sa contribution à l'action publique

Dans le domaine de la sécurité (contrôle fiscal)

Par l'intermédiaire du CODAF (comité départemental anti-fraude) dont elle assure le secrétariat et le volet fraude fiscale et sociale, la DDFiP, veille à la mobilisation et à la transmission du renseignement et participe à la définition d'actions coordonnées avec les autres services partenaires (police, Gendarmerie, douanes, URSSAF, DIRECCTE..)

Ont ainsi été mis à jour en 2010, 28 signalements dont le montant total des préjudices subis ou évités s'élève à environ 1 million d'euros. La programmation de 119 affaires a donné lieu à des résultats financiers de près de 7 millions d'euros. La brigade de contrôle de recherches, service spécialisé, a répondu à 914 réquisitions de la Police ou de la Gendarmerie.

*Dans le domaine de la gestion publique d'État :
chorus*

Chorus est un nouvel outil informatique destiné à la gestion financière, budgétaire et comptable de l'État, dont la mise en place dans le département a débuté le 01/01/2010.

Ainsi, dès le mois de janvier 2010, diverses réunions ont été organisées à l'attention des services budgétaires de la Préfecture qui ont permis d'optimiser les opérations et de pérenniser les bonnes pratiques d'utilisation, évitant ainsi tous les dysfonctionnements relevés dans d'autres départements. Des contacts réguliers ont été entretenus avec les services préfectoraux (Assistance téléphonique, conseils divers, transmission de modes opératoires...) afin de veiller au bon déploiement de l'outil.

Fin 2010, une réunion de la DDFiP avec les Directions Départementales Interministérielles (DDI) a permis de préparer les opérations de basculement comptable relatives à Chorus.

► **Une administration ouverte sur l'extérieur**



le congrès des maires

Comme chaque année, la présence de la DDFiP à un stand du 49^e congrès des maires, a été l'occasion de répondre aux différentes questions soulevées par les élus, notamment sur l'enrichissement de l'offre de service proposée aux collectivités locales, la dématérialisation, ainsi que la TVA applicables aux activités commerciales et la réforme de la taxe professionnelle

Participation régulière aux différents salons

La DDFiP a répondu régulièrement aux demandes des différentes collectivités. Ainsi plusieurs agents ont participé à différents salons ou manifestations organisés en Seine-et-Marne tels que :
→ le salon des énergies renouvelables à CHELLES le 26 – 27 et 28 mars,
→ la journée services publics à LAGNY le 02 mai,
→ le salon de l'e-conquête à MARNE LA VALLEE le 18 mai,
→ le salon de l'éco-habitat à BRIE CTE ROBERT le 18 septembre.



III) ASSURER LA COHESION SOCIALE

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale- DDCS-

Ses missions et ses personnels sont issus des ex DDJS et bureau du logement de la préfecture ainsi que, pour partie, des ex DDASS et bureau du logement de l'ex DDEA.

La DDCS est composée d'une centaine de personnels, dont une dizaine mis à disposition de la Maison départementale des personnes handicapées.

► L'hébergement d'urgence

La mise en place, avant la période hivernale, des services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) constitue une étape décisive pour amplifier la dynamique de l'accès au logement et de l'adaptation des prises en charge.

Acteur central du rapprochement de l'offre et de la demande d'hébergement et de logement transitoire, le SIAO bénéficiera de la visibilité, et le cas échéant, disposera de l'ensemble des capacités utiles pour orienter les personnes vers des solutions adaptées.

La Seine & Marne a fait le choix de constituer 2 SIAO : un pour l'urgence géré par l'association « La Rose des Vents » et un pour l'insertion géré par l'association « B.A.I.L. ».

Le 115 étant un outil du SIAO Urgence, les personnes prises en charge par le 115 sont donc systématiquement orientées vers ce dernier.

L'évaluation sociale faite de chaque personne accueillie dans le dispositif d'hébergement doit permettre de trouver dans les meilleurs délais la solution adéquate à chaque situation à savoir l'hébergement d'insertion, le logement temporaire ou de droit commun ainsi que vers le dispositif Solibail et favoriser les sorties des personnes hébergées à l'hôtel.

Malgré le fait qu'il n'est plus fait référence à une campagne hivernale entre le 1er novembre et le 31 mars, mais à des mesures hivernales dont la mise en œuvre ne doit plus relever d'une gestion de crise, le volume de l'admission en hébergement d'urgence subit une hausse constante ces dernières années en Seine-et-Marne. Cela est particulièrement flagrant en ce qui concerne les nuitées hôtelières dont le chiffre

a été constamment révisé ces 18 derniers mois rendant difficile l'obtention d'une prévision budgétaire fiable.

Une vigilance et une action renforcée en faveur des personnes sans abri ont été mises en œuvre durant la période hivernale 2010-2011 en Seine et Marne :

→ un suivi permanent de la DDCS en lien avec le 115 et le SIAO "urgence", coordinateur du dispositif d'hébergement et de la veille sociale, de l'évolution des demandes et des difficultés éventuelles,

→ une remontée régulière des informations départementales quotidiennement vers la DGCS et chaque semaine vers la DRIHL,

→ un partenariat avec Météo-France qui adresse quotidiennement des prévisions météorologiques de J à J+3,

→ un renforcement de la veille sociale et des capacités d'hébergement.

Pendant la période hivernale du 1er novembre 2010 au 31 mars 2011, la Seine-et-Marne a mis en place un dispositif renforcé par :

→ 95 places d'hébergement d'urgence supplémentaires mobilisables dont 87 places mobilisées sur la période,

→ 1 accueil de jour supplémentaire à Nemours,

→ 3 accueils "haut seuil de tolérance" sur Melun, Meaux et Chelles (capacité totale de 58 places),

→ une augmentation d'amplitude d'ouverture de deux accueils de jour Melun et Roissy,

→ 1 équipe mobile supplémentaire.

Le niveau 1 de mobilisation (nuitées hôtelières supplémentaires gérées par le 115 et ouverture la nuit d'un accueil de jour à Roissy) a été mis en place 4 fois durant la période hivernale, soit durant 33 jours.

Le niveau 2 (mobilisation de locaux communaux pour une capacité de 249 places) a été mis en place 2 fois durant la période hivernale, soit pendant 12 jours.

Déjà mis en place durant la période hivernale 2009-2010, l'ouverture de places "haut seuil de tolérance" a été de nouveau activée durant cette période, ce qui a permis d'accueillir des publics isolés et très désocialisés pour qui les centres

d'hébergement ne sont pas forcément une solution adaptée.

La relativement courte dégradation des conditions météorologiques en décembre 2010 a permis toutefois de rester assez facilement dans l'enveloppe financière allouée, même si le nombre de résidents à l'hôtel est demeuré élevé tout au long de la saison hivernale et au-dessus de ce qui était constaté un an auparavant.

Pour autant, l'offre a globalement permis de couvrir la demande, même si, ici ou là, des tensions ont pu apparaître liées à la taille du département (cela concerne notamment les personnes isolées).

La mise en œuvre de la politique dite de « Refondation » impose de revoir complètement ce schéma puisque désormais il convient de favoriser l'accès au logement ; « le logement d'abord » au détriment de solutions plus précaires.

► **L'action de la DDCS en faveur des personnes en situation de handicap**

La mise en place de la DDCS a permis d'apurer la dette accumulée depuis plusieurs années envers la MDPH. Des relations de confiance mutuelle se développent et permettent de contribuer efficacement au bon traitement des dossiers grâce à la participation active des personnels de la DDCS aux différentes instances de la MDPH.

► **La politique de la ville**

les personnels de la DDCS ont renforcé leur proximité avec les chargés de mission, les instructeurs et les délégués du Préfet.

► **Les actions visant à l'égalité entre les femmes et les hommes**

Elles ont suivi les plans d'actions et priorités nationaux de 2010 autour :

→ d'une démarche d'approche intégrée permettant une prise en compte de manière transversale dans chaque politique publique de droit commun,

→ d'actions expérimentales spécifiques visant à faire évoluer la connaissance sur des sujets particuliers et à trouver des pistes innovantes d'intervention, qui seront développées ci-après.

Pour ce qui concerne l'orientation des jeunes filles et l'égalité professionnelle, les actions suivantes sont à retenir :

→ le prix de la vocation scientifique et technique des filles : pour 250 dossiers de candidatures reçus en préfecture de région, 106 retenues comme lauréates, dont 18 Seine-et-Marnaises,

→ l'action expérimentale menée au collège Politzer, achevée en juin 2010, a été intégrée comme méthodologie d'action pilote dans la convention régionale triennale signée en 2010,

→ organisation de forums métiers pour les classes de 3ème, avec la participation de branches professionnelles telles la fédération du BTP,

→ celles menées par le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) dans les quartiers en politique de la ville telles « femmes actives et citoyennes les chemins vers l'emploi » ou encore les permanences d'accompagnement vers l'emploi et d'aide à la création d'activité par les femmes,

→ signature de 10 contrats mixité avec le groupe TRANSDEV Marne-et-Morin dans le cadre d'un partenariat élargi (action reprise par la préfecture de région pour en appliquer la méthodologie à tous les départements franciliens),

→ le travail partenarial avec les Maisons de l'emploi telles celles de Sénart appelée « la balle au bond » (accent mis sur les freins structurels : modes de garde, transports, qualification), du Val Maubuée (intégration des femmes dans le BTP avec la construction d'une plate forme qualifiante inter organismes) et de Meaux (contrats de mixité dans les transports).

Dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes :

→ un projet de protocole parquets - préfecture - associations (contrôle judiciaire des auteurs, aide aux victimes..) concernant l'éloignement des hommes violents et la prise en charge de la femme victime, sera signé au cours du 1er semestre de 2011,

→ soutien aux associations spécialisées pour l'accueil, écoute, hébergement des femmes victimes,

→ la poursuite de l'action européenne concernant l'emploi des femmes victimes de violences conjugales (travail auprès des entreprises et suivi d'une cohorte de 20 femmes).

► Le sport

La Seine-et-Marne comprend 75 comités sportifs et 1 406 clubs sportifs agréés pour 290 155 licenciés sportifs. La promotion des activités sportives a constitué une priorité notamment pour les publics prioritaires (femmes, jeunes résidant dans les zones urbaines sensibles et personnes en situation de handicaps).

Le montant des crédits du centre national pour le développement du sport (CNDS) s'est élevé à 1,8 M€, dont 0,22 M€ au titre du plan sport emploi, 0,97 M€ consacrés aux clubs sportifs et 0,61 M€ pour l'aide aux comités sportifs départementaux. 464 structures sportives locales, 57 comités sportifs départementaux se sont vus octroyer des subventions.

Par ailleurs, 0,24 M€ ont permis de financer 362 modules relatifs à l'accompagnement éducatif.

La DDCS a apporté son concours technique et instruit 50 constructions ou rénovations d'équipements sportifs, dont 16 ont fait l'objet d'un financement au titre du CNDS et pour un montant total de 2,85 M€.

Les opérations de contrôle de la sécurité des activités physiques et sportives réalisées auprès de 72 structures ont porté notamment sur les nouveaux établissements ainsi que sur les centres équestres, les bases de plein air et de loisirs, les établissements de pratique du quad et les établissements de baignade.

La Politique de la Ville

► La mise en œuvre de la politique de la ville en quelques chiffres :

→ 11 contrats urbains de cohésion sociale concernant 20 communes : Melun, Dammarie-lès-Lys, le Mée-sur-Seine, Meaux, Montereau-Fault-Yonne, Nemours, Provins, Chelles, Roissy-en-Brie, Sénart (Savigny-le-Temple, Moissy-Cramayel, Lieusaint, Nandy, Combs-la-Ville, Vert-Saint-Denis) et le Val Maubuée (Champs-sur-Marne, Lognes, Noisiel, Torcy, Emerainville)

→ 6 Projets de Rénovation Urbaine (PRU) validés par l'ANRU, Montereau-Fault-Yonne, Meaux, Dammarie-lès-Lys, Melun, le Mée-sur-Seine et Nemours et une ZUS isolée, Provins

→ 9 zones urbaines sensibles (ZUS)

→ 3 zones franches urbaines (ZFU) : Meaux, Montereau et Melun

→ 6 zones de redynamisation urbaine (ZRU) : Dammarie-lès-Lys, Le Mée-sur-Seine, Provins, Melun, Meaux, Montereau-Fault-Yonne

→ 8 équipes de réussite éducative (ERE)

Depuis le 1^{er} juillet 2010 avec la mise en œuvre de la RGPP, le bureau de la politique de la ville et de la rénovation urbaine fait fonctionnellement partie de la Direction de la Cohésion Sociale.

► Un plan pour les quartiers : la Dynamique Espoir Banlieues

La dynamique espoir banlieue est à l'origine de la création de postes de délégués du préfet dans les quartiers de la politique de la ville : neuf délégués exercent désormais leurs missions dans les quartiers défavorisés. Ceux-ci, mobilisés à plein temps sur leurs missions, ont un rôle de veille, de coordination et de proposition pour une action renforcée des services de l'Etat dans les quartiers. Interlocuteurs de proximité, ils assurent la mise en œuvre effective du Plan Espoir Banlieues en Seine-et-Marne.

► Les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) : le cadre de référence pour la politique de la ville

Ce dispositif, soutenu par les crédits de l'ACSÉ, constitue depuis 2007 un cadre pour l'instauration d'un partenariat entre l'Etat et les collectivités territoriales. Signés pour 3 ans, renouvelables depuis 2010, les CUCS reposent sur trois principes :

→ un cadre unique à l'ensemble des interventions en faveur des quartiers et une cohérence des actions menées à l'échelle de l'agglomération.

- des priorités d'intervention soulignées par l'ACSÉ (emploi, développement économique, éducation, prévention de la délinquance, santé),
- une évaluation annuelle systématique.

En 2010, une place plus importante a été accordée à l'interministérialité, avec une mobilisation accrue du droit commun et le développement du partenariat avec les collectivités territoriales.

La répartition des crédits par thématique a respecté les priorités de l'ACSÉ, à savoir l'emploi et l'éducation.

► **Les adultes-relais : la médiation dans les quartiers et les établissements scolaires**

93 postes d'adultes relais sont conventionnés en Seine-et-Marne auprès du secteur associatif et du secteur public. Ils exercent des missions de médiation et de relais entre les habitants et les institutions. Ces postes sont aidés par l'Etat à hauteur de 80% du SMIC ou de 100% pour les postes « école et quartier » de l'éducation nationale. Les conventions sont gérées par le Bureau de la Politique de la Ville et de la Rénovation Urbaine (BPVRU) pour ce qui concerne les recrutements et le renouvellement des conventions.

► **le programme de rénovation urbaine**

progresse à un rythme soutenu en Seine-et-Marne conforté par des mesures d'accompagnement pour les quartiers et les publics en difficulté

L'année 2010 s'est caractérisée par des avancées d'envergure dans la réalisation des opérations prévues dans les différents programmes de rénovation urbaine (PRU). Ces 6 PRU représentent des travaux importants: leur coordination et leur suivi sont assurés par la Sous-Préfète chargée de la politique de la ville.

La gestion urbaine de proximité et l'habitat (GUP)

Des actions de GUP sont mises en place dans le cadre de la rénovation urbaine par l'action conjointe des villes et des bailleurs sociaux, notamment sur les thèmes suivants : gestion des espaces, amélioration de la concertation et de la communication, formation des acteurs publics

visant à une présence humaine plus importante sur le terrain.

Dans le cadre du partenariat entre l'ANRU et l'ACSÉ, une démarche de diagnostics en marchant a été lancée en 2009 dans cinq sites: Melun, Montereau-Fault-Yonne, Meaux, Dammarie-les-Lys et Nemours.

la charte d'insertion et les contrats d'autonomie.

Des dispositifs favorisant l'insertion professionnelle et le développement économique dans les quartiers.

Au service des habitants, la rénovation urbaine se conjugue également avec l'insertion professionnelle ; une part des travaux réalisés dans ce cadre doit être effectuée par des personnes issues des quartiers et rencontrant des difficultés d'insertion.

Le Contrat d'autonomie est un dispositif permettant à des jeunes âgés de 16 à 25 ans résidant en zone CUCS d'être accompagnés vers l'emploi tout en bénéficiant d'une bourse de 300 euros mensuels. Depuis le lancement mi 2008, 734 jeunes avaient bénéficié, fin 2010, de ce dispositif. Trois comités de pilotage du dispositif ont été organisés par le bureau de la politique de la ville et de la rénovation urbaine – BPVRU- en 2010.

► **les actions favorisant la réussite éducative et l'accompagnement éducatif**

Les dispositifs habituels prévus dans la loi de cohésion sociale du 18 janvier 2005, sont complétés par le programme de réussite éducative (PRE) destiné à lutter contre l'échec scolaire. Ce sont huit projets de réussite éducative qui sont mis en œuvre et suivis avec un soutien de l'Etat de 1 460 000 € en 2010 (Meaux, Melun, Montereau-Fault-Yonne, Moissy-Cramayel, Dammarie-les-Lys, Combs-la-Ville, Nemours et Le Mée-sur-Seine).

Dans le cadre de la dynamique espoir banlieues et du plan de relance, la politique de la ville coordonne et pilote des actions spécifiques en faveur de la prévention et de la lutte contre le décrochage scolaire, finance des places d'internat d'excellence et assure le suivi de quatre cordées de la réussite.

De plus, les opérations Ville vie vacances (VVV) permettent à des pré-adolescent(e)s et adolescent(e)s en difficulté, de bénéficier d'un accès à des activités de loisirs et d'une prise en charge éducative durant les différentes périodes de vacances scolaires. En 2010 une cinquantaine de porteurs de projets se sont inscrits dans ce

dispositif et une centaine d'actions ont été financées, pour un montant de 200 000 €.

Par ailleurs, il est à noter que la gestion des crédits relatifs à la prévention de la délinquance (FIPD) et à la lutte contre les toxicomanies (MILDT) avait été transférée au cabinet du Préfet à compter du 1^{er} janvier 2010.

L'Unité Territoriale de la Direction Régionale des Entreprises , de la Concurrence , de la Consommation , du Travail et de l'emploi d'Ile-de-France- DIRECCTE-

► Impact économique de l'Etat dans le département

Accès et Retour à l'emploi

L'insertion professionnelle des jeunes :

Les missions locales ont bénéficié de financement en partie dans le cadre du plan de relance.

La Seine et Marne compte 12 missions locales, pour lesquelles un budget de 3 709 000 euros a été alloué en 2010 (dont 876 000 euros au titre du plan de relance).

Elles ont par ailleurs bénéficié d'une enveloppe de 302 000 euros (dont 161 500 euros au titre du plan de relance) au titre du Fonds d'Insertion Professionnel des Jeunes (FIPJ) destinée à financer des actions complémentaires à l'accompagnement personnalisé et renforcé.

► Bilan des actions contrats d'accès à l'emploi –CAE- passerelles

En 2010, les missions locales ont prescrit 305 CAE passerelles.

Elles ont été financées sur des crédits de l'enveloppe EUR pour mettre en œuvre ce dispositif à hauteur de 232 346 € depuis fin 2009 :

La performance des missions locales :

Les performances des missions locales sont suivies par bassin d'emploi pour mesurer l'adéquation des moyens aux objectifs fixés annuellement pour chaque convention pluriannuelle d'objectif.

Résultats pour l'ensemble des jeunes (% des jeunes suivis)	Moyenne S&M	Moyenne IDF
Accès à une formation	13,7%	13.9%
Formation CRIF	9.8%	9.6%
Autres formations	3.9%	4.3%
Accès à un emploi	31.5%	23.9%
Contrat en alternance	2.9%	3%

L'insertion par l'activité économique IAE

En 2010, l'enveloppe départementale des crédits IAE d'un montant de 2 196 900 euros (dont 232 344 euros de crédit FSE) a été répartie ainsi :

- Entreprises d'Insertion (EI) : 10 structures : 1 400 500 euros
- Entreprises Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) : 2 structures: 367 200 euros
- Associations Intermédiaires (AI) 7 structures : 98 900 euros
- Ateliers et chantiers d'insertion (ACI) 43 opérations : 245 700 euros.
- Fonds Départemental d'Insertion (FDI) : 84 600 euros

Sorties dynamiques (solutions en emploi/formation)	S&M	IDF
Entreprise d'insertion	66%	54%
Entreprise de travail temporaire d'insertion	54%	48%
Atelier et chantier d'insertion	49%	52%
Association intermédiaire	36%	46%
Ensemble	41%	47%

► **Les contrats aidés :**

Le contrat unique d'insertion est un contrat subventionné par l'Etat et permet de contrecarrer

les variations conjoncturelles de la demande d'emploi dues à des difficultés économiques.

Secteur non marchand :

le CAE (contrat d'accès à l'emploi)

CAE	Réalisation	Objectif	Taux de réalisation	Prescription
S&M	5.728	5.490	104%	95,5% Pôle Emploi 4,5% Missions Locales :
IDF	45.387	45.048	102%	

Le coût moyen d'un CAE est de 3.603 €.

Secteur marchand :

le CIE (contrat initiative emploi)

CIE	Réalisation	Objectif	Taux de réalisation	Prescription
S&M	1.187	1.211	98% (restaient 24 contrats aidés à conclure)	93,3% Pôle Emploi : 7% Missions Locales :
IDF	12.648	13.599	93%	

Le coût moyen d'un CIE est de 2.551 €.

► **Anticipation et accompagnement des conséquences sur l'emploi des mutations économiques**

Au cours de l'année 2010, les objectifs poursuivis par le service au travers notamment de la mobilisation du budget opérationnel de programme –BOP- 103, ont été appréhendés à l'aune de l'impact sur l'emploi de la crise économique.

La mobilisation des mesures étatiques en faveur du maintien de l'emploi dans les entreprises fragilisées et de l'accompagnement au reclassement des salariés concernés par les procédures de licenciement pour motif économique s'est accentuée pour atteindre 1,9 million d'euros engagés.

Dans la perspective d'anticiper sur les mutations économiques et leurs conséquences sur l'emploi, le service a soutenu des actions en faveur :

→ de la sécurisation des parcours professionnels (150 000 euros engagés),
 → du développement de la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans les TPE et PME du département (110 000 euros engagés) et, au travers de la politique de revitalisation des territoires, au développement de l'emploi.

Cette dynamique s'est également traduite par le déploiement d'une démarche de GPEC territoriale formalisée par la signature d'une convention de partenariat entre l'Etat, Pôle Emploi et les cinq Maisons de l'emploi seine et marnaises (Convention 2010-2013, négociations financières annuelles – engagement financier de l'Etat pour la première année : 150 000 euros).

► Dépenses de personnel

En 2010, la masse salariale de l'UT77 de la DIRECCTE Ile de France s'établit à 6.323.953 € et se décompose de la manière suivante :

Rémunérations	Charges	Primes
3.080.388 €	2.342.621 €	900.944 €

► La politique du travail dans le département

La lutte contre les fraudes aux finances publiques et le travail illégal

L'ensemble des corps de contrôle ont dressé 213 procès-verbaux en 2010 (217 en 2009) mettant en cause 239 entreprises (source TADEES), dont

37 % concernent le secteur du BTP et dont 65 % constatent des délits de travail dissimulé.

L'ensemble de ces procédures a donné lieu à des redressements URSSAF à hauteur de 3 132 101 € (2 508 875 € en 2009).

► Repos dominical

La loi du 10 août 2009 a créé des périmètres d'usage de consommation exceptionnel (PUCE) caractérisés par des habitudes de consommation dominicale, l'importance de la clientèle concernée et l'éloignement de celle-ci de ce périmètre.

En 2010 et début 2011, 8 PUCE ont été délimités autour de zones commerciales situées sur les communes de Brie Comte Robert, Cesson, Chanteloup-en-Brie/Montevrain, Claye Souilly, Lognes, Melun, Pontault-Combault, Villeparisis.

A ce jour, 31 établissements de commerce de détail non alimentaire sur un total de 104 concernés et situés dans ces zones ont sollicité la dérogation au repos dominical à laquelle ouvre droit le classement en PUCE car elles accueillent pendant certaines périodes de l'année une population supplémentaire importante en raison de leurs caractéristiques naturelles, artistiques ou historiques.

La liste des communes d'intérêt touristique et zones touristiques d'affluence exceptionnelle n'a pas été modifiée depuis l'entrée en application de la loi précitée. Le centre commercial Val d'Europe de Serris et la commune de Bailly Romainvilliers n'ont pas obtenu le classement sollicité par le maire.

L'Inspection Académique de Seine-et-Marne

► Impact économique de l'action de l'Etat

Le montant total des dépenses de l'Education Nationale dans le département s'élève à 1 325 202 945 € pour l'ensemble des niveaux d'enseignement de l'école à l'université.

La quasi-totalité de ces crédits correspond aux dépenses de personnel, puisque celles-ci s'établissent à 99,13 % du total, tandis que les aides sociales (bourses 2nd degré : 8 756 779 €) et les crédits de fonctionnement (2 745 100 Euros) représentent 0,87 %.



► La Mise en œuvre du projet académique 2008-2011 : Réussite – Equité – Solidarité

Dans le cadre du projet académique, la priorité départementale depuis 2010 consiste à mettre en place les différents dispositifs visant à ce « qu'aucun élève ne soit laissé sur le bord du chemin », qu'il s'agisse des différents niveaux de difficulté des apprentissages jusqu'à l'inclusion des enfants handicapés.

Elèves à besoins éducatifs particuliers (Enfants dont le handicap est reconnu par la MDPH)

L'organisation départementale pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers a conduit au développement ou renforcement des partenariats avec l'ARS, les secteurs médico-social et sanitaire, la MDPH, le Conseil général et la DIRECCTE, les CFA pour la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005, réalisée pour répondre aux nouveaux droits des usagers ainsi qu'à la demande de scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers.

La coordination de la MASH (Mission à l'Accompagnement de la Scolarisation des élèves Handicapés) est assurée par un Inspecteur spécialisé, Conseiller départemental, qui s'appuie sur un réseau de 30 enseignants référents, accompagnant la scolarisation de l'élève handicapé du premier dossier de demande jusqu'au suivi du Projet personnalisé de scolarisation.

Grâce à ces dispositifs 2 207 élèves handicapés sont scolarisés dans le 1^{er} degré et 854 dans le second degré, en classes ordinaires.

En outre 684 élèves sont scolarisés en Classes d'Intégration Scolaire et 275 en Unités localisées pour l'Inclusion Scolaire, dispositifs adaptés des premier et second degrés bénéficiant par ailleurs d'un Auxiliaire de Vie collectif (AVS co).

Afin de faciliter la scolarisation des élèves dans le milieu ordinaire, des auxiliaires de vie scolaire-AVS- assurent l'accompagnement de 1140 élèves dans le premier degré et 140 dans le second degré. Un dispositif de formation est mis en place chaque année (8 stages offerts en 2010/2011 pour 400 AVS)

Pour les élèves dont le handicap le requiert un matériel pédagogique adapté est mis a

disposition (budget de 163 870 € en 2010 – Plan handiscol). On estime le parc à 400 ordinateurs, le coût le plus lourd est celui du matériel Braille.

Enfin a été créé un chargé de mission pour le dispositif d'insertion sociale et professionnelle. Ce dispositif a permis la mise en place de stages découverte des métiers ouvert à 200 jeunes handicapés et 80 jeunes ont été ainsi engagés dans une formation professionnelle validée par une attestation de compétences, faisant le lien avec les dispositifs facilitant l'accès à l'emploi des personnes handicapées.

La prise en charge de la difficulté scolaire

Plusieurs indicateurs permettent d'approcher la réalité des actions entreprises dans les 125 collèges du département pour prendre en charge la difficulté scolaire.

Parmi les plus significatifs d'entre eux on peut signaler :

L'analyse de la fluidité des parcours qui montre que celle-ci s'est améliorée de plus de 10 points entre la cohorte 1998 – 2002 et la dernière cohorte observable, 2006 – 2010. La proportion d'élèves qui ont parcouru les années collège sans doubler a évolué ainsi :

Cohorte	1998-2002	2006-2010
Fluidité réelle	76.6 %	88.7 %

La diminution des doublements est patente et se vérifie à tous les niveaux de la scolarité au collège.

La prise en compte des difficultés rencontrées par les élèves.

On doit noter que l'attention portée aux élèves en difficulté se traduit par son inscription dans les 105 contrats d'objectifs signés entre juin et septembre 2010 par les chefs d'établissement et le Recteur. Chaque collège s'engage à mobiliser pendant trois ans ses forces et ses moyens au service de deux ou trois objectifs prioritaires : 46 d'entre eux cherchent à accroître la réussite de tous les élèves, 44 autres identifient précisément les aides aux élèves connaissant des difficultés. 90 sur 105 collèges ont ainsi formalisé un contrat d'objectifs en rapport avec l'attention portée aux élèves fragiles (sans préjuger du contenu plus détaillé des autres objectifs).

Le développement de l'accompagnement éducatif.

A la fin du mois de janvier 2011, un peu plus d'un tiers des élèves des collèges publics en bénéficient. Un peu plus de la moitié d'entre eux (un sixième de l'effectif total) sont pris en charge dans le cadre de l'aide aux devoirs : il s'agit ici de la modalité la plus explicite, mais l'ouverture culturelle, l'approfondissement des langues et l'épanouissement sportif concourent également à combattre les difficultés.

Enfin, dernier indicateur, au terme du parcours, la réussite des élèves au Brevet. Celle-ci

s'accroît d'un peu plus d'un point en moyenne pour l'ensemble des collèges, entre 2007 et 2010. Dans le même temps, la réussite des collèges les plus défavorisés (par les conditions sociales, le retard scolaire et les résultats aux évaluations à l'entrée en 6^{ème} : « catégorie C »), progresse près de trois fois plus, notamment pour les élèves des collèges Ambition Réussite.

L'ensemble de ces indicateurs témoigne de la réussite de la politique de prise en compte des élèves en difficulté grâce à la mobilisation de tous les acteurs que sont les établissements scolaires, les enseignants et les cadres du système éducatif.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles -DRAC- d'Ile-de-France département de Seine-et-Marne

► Préservation, Enrichissement et Promotion des Patrimoines Archéologie

2010 compte en prescription :

- 49 diagnostics archéologiques,
- 16 fouilles préventives et plusieurs fouilles programmées à Pincevent, Brie-Comte-Robert, Châteaubleau ou Ormesson, ainsi que des Programmes Collectifs de Recherche (PCR) à Meaux et Marne-la-Vallée.

Des interventions ont concerné Marne-la-Vallée et Sénart, les carrières de la Bassée, et dans les centres anciens de Meaux, Melun, Chelles et Lagny-sur-Marne.

Des opérations d'archéologie préventive ont eu lieu à Marne-la-Vallée (le Val de Bussy et le Val d'Europe).

- 6 opérations de fouilles préventives ont été réalisées dont une sur la ZAC du Bel-Air à Ferrières-en-Brie

- et une sur celle du Val d'Europe / Les 22 Arpents à Montévrain.

L'activité archéologique du sud de la Seine-et-Marne s'est concentrée sur deux pôles : la ville nouvelle de Sénart et la ville de Melun.

Monuments historiques

Le lycée de Provins a été classé Monument historique. Par ailleurs, des opérations en maîtrise d'ouvrage de propriétaires privés ont été programmées, notamment :

- la fin de la restauration de l'église Saint-Vincent de Moussy-le-Neuf,
- la fin de la restauration du transept et de la partie de la nef encore ouverte de l'église Saint-Mathurin de Larchant,
- et la poursuite des travaux du Prieuré Saint-Ayoul de Provins.

Enfin, la machine 26 couleurs à imprimer du papier peint de Saint-Fargeau-Ponthierry a été restaurée.

Service territorial de l'architecture et du patrimoine (STAP)

En 2010, le STAP a délivré : 6 799 avis au titre des abords de monuments historiques et est chargé de la surveillance de 605 monuments historiques, dont 213 classés. Le département compte, à ce jour, 18 zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager -ZPPAUP-. L'élaboration avec le Conseil général de l'Atlas départemental des paysages s'est

poursuivie en 2010. Le STAP a participé aux études préalables à la création d'un parc naturel régional (PNR) de la Brie et des deux Morins. Piloté par le STAP, un groupe de travail s'est réuni pour rédiger une charte de valorisation du bâti ancien en Seine-et-Marne. Une fiche d'information sur l'insertion des panneaux solaires a été établie et diffusée au public. Plus de 2000 rendez-vous ont été assurés sur place ou dans le cadre des permanences communales.

Architecture

La ville de Noisiel examine la possibilité d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) dans les anciens réfectoires Menier. Une nouvelle convention devrait préciser en 2011 la poursuite de ses actions dans le cadre du label « Villes et pays d'art et d'histoire ».

Musées

Les 19 musées de France du département comprennent deux musées nationaux (Musée national du château de Fontainebleau, Musée de la Gendarmerie à Melun).

La construction du musée de la Grande Guerre à Meaux a débuté en 2010. La communauté d'agglomération a souhaité l'organisation d'une exposition temporaire de préfiguration du musée, ayant pour thème Les femmes dans la Grande Guerre. Un partenariat en cours d'étude, initié par la DRAC, permettra d'installer à l'ouverture du musée une résidence artistique autour de la musique et des musiciens français de la Grande Guerre.

La communauté d'agglomération de Marne et Chantierine a lancé la phase d'étude et de définition du futur musée des Transports urbains à Chelles.

Le musée de la Gendarmerie a déposé une demande d'appellation musée de France qui a reçu un avis favorable du Haut Conseil des musées de France. Il s'engage par ailleurs dans la rénovation du musée installé dans l'Ecole nationale de la gendarmerie à Melun.

Livre et lecture, archives

En 2010, l'action de la DRAC a porté sur la vie littéraire et l'économie du livre. C'est ainsi qu'à l'appui des actions conduites par la Bibliothèque départementale de prêt (BDP), une série de

manifestations, initiée par le réseau associatif ou par celui de la lecture publique municipale, a permis de contribuer à l'élargissement des publics à l'occasion de salons du livre ou de lectures (Villeparisis, Othis, Roissy-en-Brie...). Aide de l'Etat pour la construction et l'aménagement des bibliothèques de lecture publique : 1 529 637 € -16 dossiers- dont l'ouverture de la médiathèque annexe Pierre-Thiriot à Pontault-Combault et lancement de la médiathèque de Vernou-la-Celle-sur-Seine (2 500 habitants)

► Soutien à La Création et à La Diffusion

Spectacle vivant

Théâtre

Les interventions de la DRAC se concentrent principalement sur les deux scènes nationales à Noisiel et à Sénart. La politique de résidence concerne la scène conventionnée de Chelles (5 % du budget dédié à ce département avec la présence d'équipes de disciplines les plus diverses).

7 compagnies reçoivent l'aide de la DRAC, 6 au titre du conventionnement et une au titre de l'aide à la production dramatique.

La mise en place d'une pépinière professionnelle pour les artistes à la Ferme du Buisson, ainsi que la création à Sénart d'un nouveau théâtre pour la scène nationale à l'horizon 2014, devraient contribuer à la qualification des lieux dits « intermédiaires » et attirer de nouvelles équipes indépendantes.

Musique et danse

La résidence de la compagnie lyrique La Péniche Opéra a connu une forte activité.

Un projet ambitieux de diffusion et d'action culturelle a été mis en place dans plusieurs communes en partenariat avec le théâtre et le château de Fontainebleau.

Dans le cadre de l'appel à projet 2010 en faveur des résidences musicales, la DRAC a apporté son soutien au Théâtre de Chelles pour la résidence triennale de la compagnie Stratégies Obliques. Deux scènes de musiques actuelles (SMAC) ont été conventionnées en 2010 pour une période de trois ans : le File 7 à Magny-le-Hongre et l'Empreinte à Savigny-le-Temple.

L'appel à projet de résidence chorégraphique lancé en 2010 n'a en revanche fait l'objet d'aucune demande, soulignant la faible présence des artistes chorégraphiques sur le territoire.

Arts plastiques

La DRAC accompagne le développement d'un pôle art contemporain concentré autour de Noisiel, Pontault-Combault, Chelles et Rentiilly. Le Centre photographique d'Ile-de-France (CPIF) à Pontault-Combault, à l'occasion de ses 20 ans, a conçu un colloque avec l'Institut national d'histoire de l'art sur l'évolution du statut des images dans les mutations du monde contemporain.

Le travail photographique d'Olivier Menanteau, sous maîtrise d'ouvrage du Ministère de la Justice, a été retenu pour le centre d'éducation fermé de Combs-la-Ville, et l'œuvre de Krijn de Koning est en cours de réalisation dans la cour de la future bibliothèque centrale de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée à Champs-sur-Marne. Enfin, une procédure de 1% artistique se développe sur le campus de Marne-la-Vallée, pour le Pôle Scientifique et Technique Bienvenue à Champs-sur-Marne.

Cinéma, audiovisuel et multimédia

Le département compte 29 enseignes et 108 écrans de cinéma dont 15 classés art et essai en

2010. Le cinéma de la Ferme du Buisson à Noisiel a obtenu les labels Jeune Public, Recherche Découverte et Patrimoine Répertoire.

Une Commission Départementale d'Aménagement Cinématographique (CDAC) a donné un avis favorable à un projet de multiplexe à Claye-Souilly.

L'association « L'enfant et le 7ème art » qui organise un festival jeune public (15 salles de cinéma du département et 17 villes concernées) est soutenue par la DRAC, en partenariat avec les villes de Melun et Saint Fargeau Ponthierry, le Conseil général et la Région.

18 demandes d'autorisation de projection de film en plein air ont donné lieu à la projection de 26 films.

► **Transmission des Savoirs et Démocratisation de la Culture**

Dans le cadre de la Dynamique Espoir Banlieues, Traces, projet porté par l'association Ida y Vuelta, a accompagné une trentaine d'habitants des quartiers nord de Melun et des quartiers de l'Abbaye et de la Plaine du Lys dans des ateliers de pratique artistique multidisciplinaires (danse, musique, théâtre, photo, vidéo et graphisme), dirigés par des artistes professionnels.

Education artistique et culturelle : Ecoles, collèges et lycées au cinéma 19 412 élèves dont :	
Apprentis et Lycéens au cinéma	5 513 lycéens
Ecole au cinéma	7 900 écoliers
Collège au cinéma	5 999 écoliers
Ateliers artistiques	15
Autres dispositifs (projets fédérateurs)	9
Options facultatives	8 théâtre et 3 cinéma-audiovisuel
Enseignements obligatoires	2 théâtre et 1 cinéma-audiovisuel
Formation des enseignants et des intervenants	1
Culture à l'hôpital	1 action
Culture et handicap	1 action
Politique de la ville	2 actions
Développement culturel	4 actions

IV) LA SEINE-ET-MARNE EN CHIFFRES

Les Chiffres Clés du Département

Population et Territoire

Population légale

au 1^{er} janvier 2010 : **1 325 235 habitants** (source : Insee)

Densité de population : 219 habitants/km²

Superficie du département :

5 915 km²

Circonscriptions administratives

Préfecture	Melun
Sous-Préfectures	Meaux, Torcy, Provins, Fontainebleau

Intercommunalité

Syndicats d'Agglomérations Nouvelles (SAN)	3 : Sénart, Val Maubuée et Val d'Europe
Communautés d'agglomération	5: Meaux, Melun Val de Seine, Marne et Gondoire, Marne et Chantereine, Brie Francilienne
Communautés de communes	35

Aménagement du territoire

Pôles de compétitivité	3 « Cap Digital », « Astech » aéronautique, « ville et mobilité durables »
Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)	27 communes
Pôle d'Excellence Rurale (PER)	1 Communauté de Communes du Provinois
Zones d'Aide à Finalité Régionale (AFR) 2007-2013	49 communes

Protection des espaces naturels

Sites classés ou inscrits au titre de la loi de 1930	91 soit 57 844 hectares
Natura 2000	18 sites

Economie

Nombre d'entreprises en S&M au 01.01.2008 : 56 060 (au moins 1 salarié)

Les principaux secteurs d'activité économiques dans le 77

	Seine-et-Marne	Ile de France
Industrie	8 %	6.8 %
Construction	13.7%	8.9 %
Tertiaire	78.3%	84.3%

Source INSEE

Emploi

(source INSEE)

Nombre d'emplois total en 2007 : 470 000 en 2008 : 466 000

Nombre d'emplois salariés : 310 828 (source UNEDIC 4^{ème} trimestre 2009) (-3 % d'évolution sur 1 an)

Situation du chômage : demandeurs d'emploi -DE - catégorie ABC, inscrits à Pôle emploi au 31/12/10

	Taux de chômage (4 ^{ème} trimestre 2010)	Jeunes de moins de 25 ans		Demandeurs d'Emploi -DE- catégories ABC	
			Variation sur 1 an		Variation sur 1 an
Seine-et-Marne	7,1 %	8 590	-0.6%	69 330	5.6 %
Ile-de-France	8,2 %	78 490	-2.2 %	726 000	4.8 %
France	9,2 %	630 000	-2.8%	4 051 700	5.3%

Source DARES

Catégories A : DE sans emploi

B : DE ayant exercé une activité réduite courte \leq 78 H au cours du mois

C : DE ayant exercé une activité réduite longue \geq 78 H au cours du mois

Sécurité routière

	2009	2010	Ecart 2009/2010
Accidents corporels	929	908	- 2.3 %
Nombre de tués	86	82	- 4.7 %
Nombre de blessés	1208	1175	- 2.7 %

Sport

Structures	Nombre en S&M
Associations d'animation agréées « jeunesse et éducation populaire »	295
Comités sportifs	75
Clubs sportifs agréés	1 406
Licenciés sportifs	290 155
Equipements sportifs recensés	4 044 (soit 33,90 équipements pour 10 000 habitants ce qui place le département dans la moyenne des départements franciliens)
Structures sportives locales	876
Comités sportifs départementaux qui se sont vus octroyer des subventions de la DDJS	56
Associations de jeunesse ayant bénéficié de subventions de la direction départementale de la jeunesse et des sports	74
Accueils de loisirs sans hébergement du département déclarés auprès de la DDJS	542 (112 652 mineurs ont été accueillis en 2009, dont 45 494 enfants de moins de 6 ans, 56 822 enfants de 6 à 11 ans et 10 436 jeunes de 12 à 17 ans)

Les Chiffres de l'Activité des Services de L'Etat

Délivrance de titres en 2010

Intitulé	2009	2010	Ecart 2010 / 2009
Nombre de CNI	129 580	127 868	-2 %
Nombre de passeports	58 855 (1)	60 333 (2)	2 %
Nombre d'opérations SIV	222 392 (3)	227 671	2 %
Nombre de permis de conduire	50 296	48 771	-12 %

(Source : pilote)

(1) passeports biométriques (28 738) – électroniques (28 973) –urgence (1 144)

(2) dont 378 passeports urgents

(3) les CPI sont comptés comme CG (15 761 télétransmises, 116 297 temps réel, 90 334 SIV)

Police administrative

Bilan de l'année 2010

Matières	Nombre d'autorisations	Nombre de refus ou retraits
Sociétés de surveillance et de gardiennage -agents privés de recherches - gardes particuliers – agréments des agents SNCF	2805 dont 22 sociétés	198 dont 56 sociétés
Habilitations sûreté / gardes particuliers	296	
Débits de boissons	13 dérogations aux horaires d'ouverture tardive	3 fermetures administratives et 6 avertissements
Armes	1336 autorisations (1 ^{ère} - 2 ^{ème} et 4 ^{ème} catégorie)	16 refus d'acquisition
Convoyeurs de fonds	40 agréments	0
Policiers municipaux	65 agréments	0
Explosifs	49 décisions d'utilisation	0
Récépissés de déclaration d'armes de 5 ^{ème} et 7 ^{ème} catégorie	1280	0
R.I.F. (nombre de courriers de suivi et de réponse)	590	
Vidéosurveillance	276 autorisations	

Fiscalité

Recettes fiscales	
Montant de l'impôt sur le revenu :	1,058 milliards d'€
Montant des impôts locaux	1,138 milliards d'€
Montant de la TVA :	1,85 milliards d'€
Montant de l'impôt sur les sociétés :	419 millions d'€
Taxe sur les salaires	88,80 millions d'€
Droits d'enregistrement	125,95 millions d'€
Taxe de publicité foncière	169,12 millions d'€
Dépenses de l'État	
Effectuées par les collectivités locales :	1,747 milliards d'€
2246 Comptes gérés	7,7 milliards d'€

Logement

	2010
Logements sociaux financés	2535
Nombre de communes faisant l'objet d'un contrat de mixité sociale	6
Bénéficiaires d'aides au logement (dossiers d'impayés de loyers dans le cadre de l'APL, traités dans l'année)	9 724

Agriculture

	Dossier PAC Aides découplées		Dossier PAC Aides Couplées		Aide Ovin Caprin Petits Ruminants		PMTVA-ADMCA		Montant Total versés €
	Nb Bénéf.	Montant versés €	Nb Bénéf.	Montant versés €	Nb Bénéf.	Montant versés €	Nb Bénéf.	Montant versés €	
S&M	2 403	109 848 108,69	1 735	8 318 812,03	26	82 881,96	103	453 707,74	118 703 510 ,69
Chiffres Nationaux	355 273	6 793 246 444	96 207	250 528 497,52	27 490	121 804 691,18	91 211	445 432 092,45	8 379 208 451

Aménagement Commercial

Bilan de l'activité de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial – CDAC
Seuls les projets à partir de 1 000 m² ou devant les dépasser après extension sont soumis à la CDAC.

	2009	2010
Nombre de dossiers enregistrés	29	30
Nombre de m ² enregistrés	77 272 m ²	151 830 m ²
Surface de vente autorisée	49 772 m ²	156 495 m ²
Surface de vente refusée	3 000 m ²	5 222 m ²

La différence entre les m² enregistrés et les m² autorisés et refusés correspond aux dossiers retirés avant séance et à ceux n'ayant pas été encore inscrits à l'ordre du jour d'une CDAC.

Dotations versées aux collectivités territoriales.

Intitulé	2009 (en €)	2010 (en €)	% Variation
Les aides au fonctionnement des communes			
Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) Forfaitaire	271 168 362	260 598 184	-3,90%
DGF Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)	32 344 652	34 265 730	5,94%
Dotation de Solidarité Rurale (DSR)	10 911 612	11 353 808	4,05%
DGF Dotation pour activités syndicales	32 486	77 353	138,11%
Dotation Spéciale Instituteurs (DSI)	422 408	359 366	-14,92%
Dotation élu local	660 118	667 920	1,18%
TOTAL aides au fonctionnement des communes	315 539 638	307 32 361	-2,60%
Les aides au fonctionnement des EPCI			
DGF Dotation d'intercommunalité	36 193 532	40 485 962	11,86%
DGF Dotation de compensation	67 051 060	76 078 246	13,46%
TOTAL aides au fonctionnement des EPCI	103 244 592	116 564 208	12,90%
Les aides au fonctionnement du département			
DGF Dotation forfaitaire	126 305 399	127 534 865	0,97%
DGF Dotation de compensation	14 045 180	14 087 586	0,30%
DGF Dotation DPU	17 819 162	18 039 604	1,24%
TOTAL aides au fonctionnement du département	158 169 741	159 662 055	0,94%
Les aides à l'investissement			
Dotation Globale d'Équipement (DGE)	7 377 175	7 318 443	-0,80%
Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	162 993 967	96 961 889	-40,51%
Versement du produit des amendes de police	1 646 933	2 142 553	30,09%
Réserve parlementaire	2 446 093	2 266 904	-7,33%
TOTAL aides à l'investissement	174 464 168	108 689 789	-37,70%
Les compensations financières (communes, EPCI et département)			
Compensations pour exonération de taxes foncières (propriétés bâties et non bâties)	8 859 537	7 359 466	-16,93%
Compensations pour exonération de taxe d'habitation	12 577 252	14 239 473	13,22%
Compensation pour exonération de taxe professionnelle	8 772 716	6 943 416	-20,85%
Compensation pour diminution de dotation de compensation de taxe professionnelle	7 337 162	6 508 676	-11,29%
Compensations pour réduction de droits de mutation	129 778	166 647	28,41%
TOTAL compensations financières	37 676 445	35 217 678	-6,53%

Intitulé	2009 (en €)	2010 (en €)	% Variation
Les mécanismes de péréquation			
Dotations nationales de péréquation (DNP)	18 575 305	17 732 991	-4,53%
Pertes de bases de TP et de redevance des mines (ex- FNTP)	3 167 190	1 289 003	-59,30%
Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France (FSRIF)	28 177 718	25 347 141	-10,05%
Fonds Départemental de Taxe Professionnelle	26 743 864	34 932 959	30,62%
Fonds Départemental de Péréquation des droits de mutation	14 386 317	13 986 982	-2,78%
Fonds commun de la redevance des mines-	501 349	438 471	-12,54%
TOTAL mécanismes de péréquation	85 723 814	93 727 547	9,34%
Dotations Générales de Décentralisation (DGD)			
DGD documents d'urbanisme	549 929	667 891	21,45%
DGD contrats d'assurance	62 646	61 777	-1,39%
TOTAL DGD	612 575	729 668	19,11%
TOTAL GENERAL des dotations versées aux collectivités en Seine-et-Marne	789 707 159	821 913 306	4,08%

V) LE LABEL MARIANNE

La démarche qualité Label Marianne



Le département de Seine-et-Marne était pilote pour la démarche qualité Label Marianne. Le label comprend 19 engagements de services centrés sur l'accueil du public. Depuis plusieurs années, les dispositifs d'accueil des usagers, qu'ils soient physiques ou en ligne, par téléphone ou par courrier, font l'objet de démarches d'amélioration continue dans notre département avec pour ambition de simplifier la vie des citoyens, de rendre la relation avec l'administration plus agréable et de valoriser le travail des agents.

En 2007, l'ensemble de la sous-préfecture de Torcy et les services du standard, du pré-accueil général et du Bureau Logement des Politiques Sociales de Melun ont obtenu la labellisation. Ce label permet de promouvoir un saut qualitatif des services par une formalisation et la pérennisation des engagements. Ainsi, un moyen de comparer les services est fourni au citoyen-usager-contribuable.

En décembre 2010, suite à un audit mené par le Laboratoire National d'Essais, le label a été renouvelé pour Torcy et étendu à l'ensemble de la Direction des Ressources Humaines et des Moyens et à la Direction de la Citoyenneté et de la Réglementation pour la préfecture.

Fort de ce succès, le préfet a décidé d'amplifier le mouvement pour 4 réseaux : Intérieur (y compris les DDI), Finances, Education Nationale, Justice. Ainsi, l'objectif pour 2011 est d'obtenir la labellisation pour l'ensemble des sites du périmètre Intérieur.

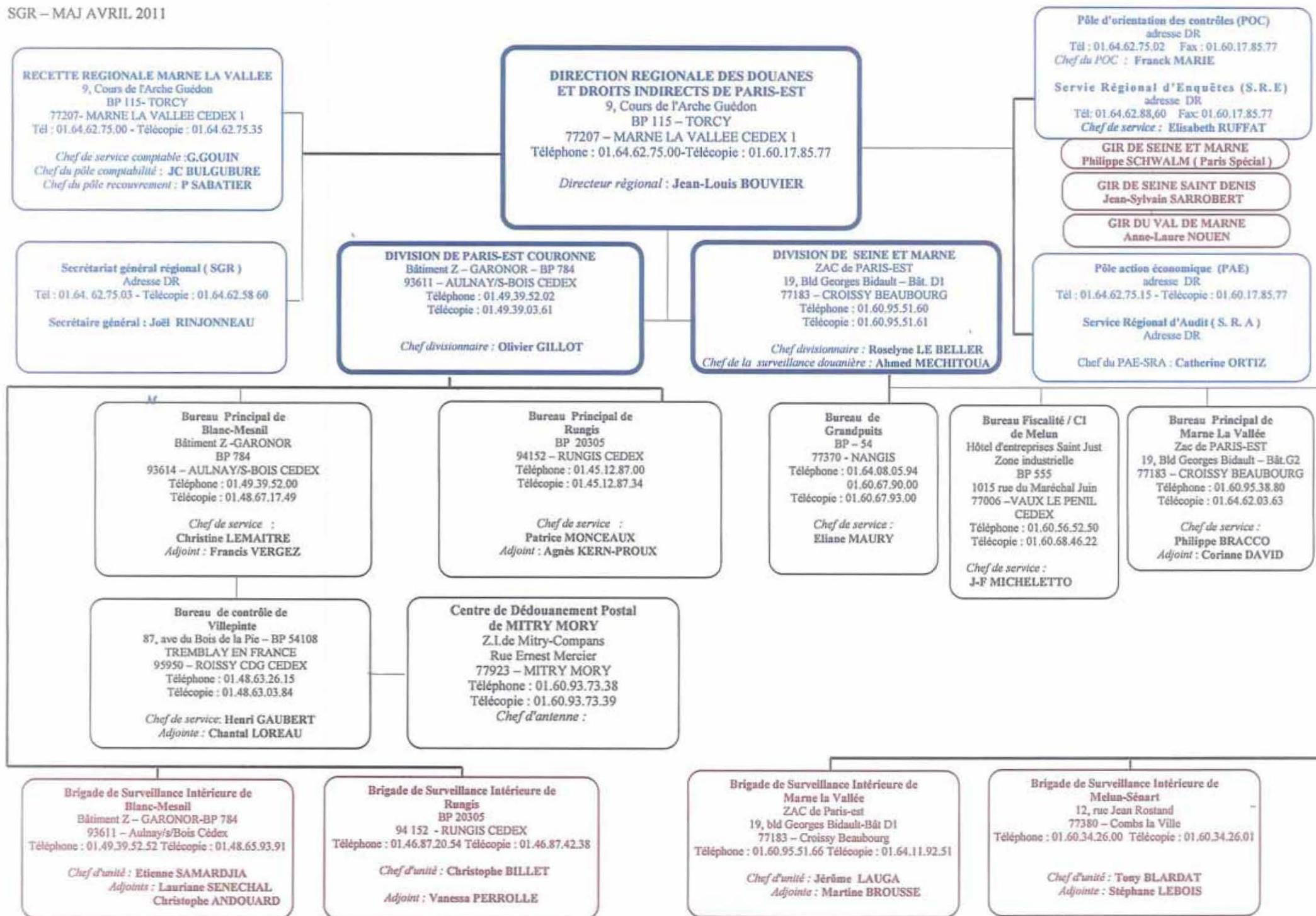
Les chiffres de la Préfecture de Seine-et-Marne



issus de l'enquête satisfaction et du suivi des indicateurs

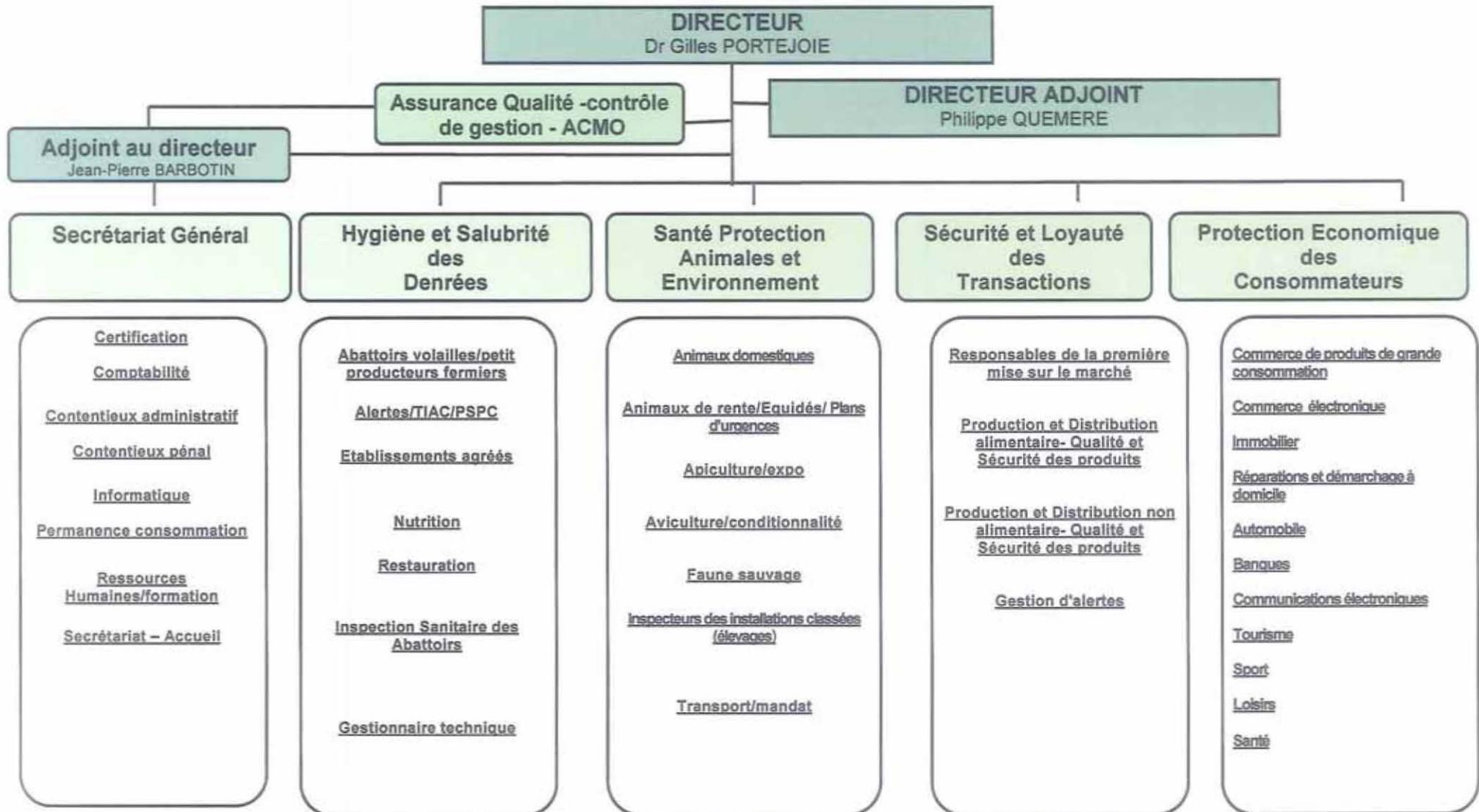
VI) LES ORGANIGRAMMES DES SERVICES DE L'ETAT EN SEINE -ET- MARNE

- Direction Régionale des Douanes et droits indirects de Paris-Est.
- Direction Départementale de la Protection des Populations –DDPP-.
- Délégation Territoriale de l'ARS.
- Direction Départementale des Territoires- DDT-.
- Unité Territoriale de la Direction Régionale Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Ile-de-France – DRIEE-.
- Direction Départementale des Finances Publiques –DDFIP-.
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale –DDCS-.
- Politique de la Ville.
- Unité Territoriale de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail de l'Emploi d'Ile-de-France – DIRECCTE-.
- Inspection Académique.
- Direction Régionale des Affaires Culturelles –DRAC- Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de Seine-et-Marne –STAP-.



ORGANIGRAMME DDPP77

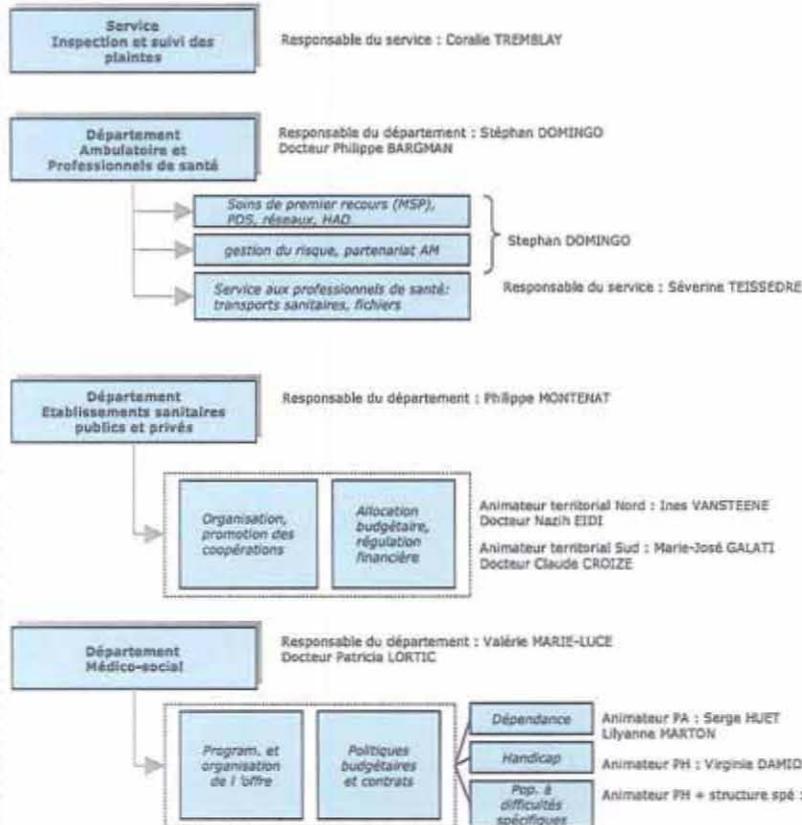
Cité Administrative - 20 Quai Hippolyte Rossignol - 77011 MELUN CEDEX
 – Téléphone standard : 01.64.41.37.00 - fax 01.64.87.03.04 – adresse électronique : ddpp@seine-et-marne.gouv.fr



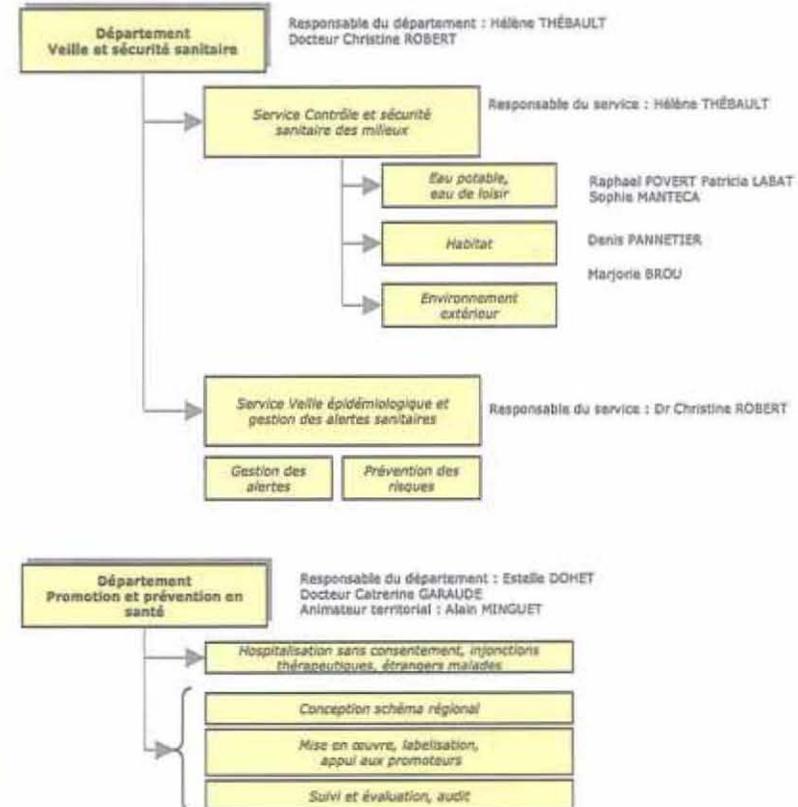
La Délégation territoriale de Seine-et-Marne



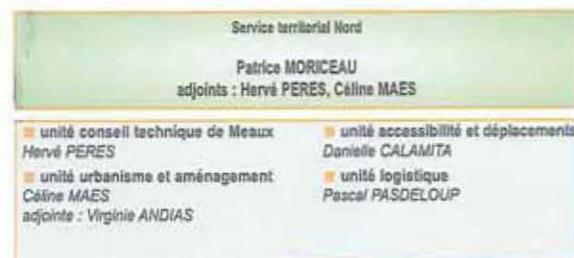
POLE OFFRE DE SOINS ET MEDICO-SOCIALE Marie-France CADOT



POLE SANTE PUBLIQUE Michel HUGUET



DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES de SEINE-et-MARNE





PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France

Unité Territoriale départementale - 77 - ☎ : 01 64 10 53 53

Claude POINSOT, Chef de l'unité

Guillaume BAILLY, Adjoint au chef de l'unité

N..., Adjoint au chef de l'unité/Environnement – Développement durable

Coordonnées de l'unité

DRIEE IF – 14 rue de l'Aluminium – 77574 Savigny-le-Temple cedex – Fax : 01 64 41 61 99

Mission Énergie et
développement durable
des entreprises

Claude POINSOT, Chef de
l'unité

N..., Adjoint au chef de mission -

Chargés de mission

Anne ZANONER, Urbanisme, affaires générales, gestion des tableaux de bord, etc.
Aurélien PRAT, Déclarations et procédures administratives ICPE
Guilaine MANCHE, Qualité, Communication, Énergie, TAR-légionelloise, etc.

Cellules territoriales
Environnement Industriel

Cellule Torcy-Mitry

Fiona TCHANAKIAN, Chef de la cellule
N..., Chef adjoint
Nadia MYSSYK, Technicien, Inspecteur des ICPE
Jérôme FAVROLLES, Technicien, Inspecteur des ICPE
Béatrice BEUTEAU-MAROTEL, Technicien, Inspecteur des ICPE

Assistante : Martine DETOLLENAERE - 01 64 10 53 41

Cellule Meaux/ESP Est

Alexandre BARBERO, Chef de la cellule
N..., Chef adjoint
Daniel STRAT, Technicien, Inspecteur des ICPE
Pascal MOCELLIN, Technicien, Inspecteur des ICPE

Assistante : Martine BOJKO- 01 64 10 53 40

Cellule Provins-Montereau

N..., Chef de la cellule
Anne-Marie BEY, Chef adjoint
Christophe SAUSSEAU, Technicien, Inspecteur des ICPE

Assistante : Joëlle VACHERIE - 01 64 10 53 37

Cellule Melun

Sophie PIERRET, Chef de la cellule
Alain DHAUSSY, Chef adjoint
Yasmine COMMIN, Technicien, Inspecteur des ICPE
Lydie GHEERAERT, Technicien, Inspecteur des ICPE

Assistante : Mylène CARROY - 01 64 10 53 42

Pôle Carrières-Explosifs
Est

Nadine CHAMBOREDON,
Chef du pôle « Carrières »

Nord du département y compris Seine-Saint-Denis Explosifs (Nord du département et hors département)

Pascal DUEZ, Adjoint au chef du pôle
Jérôme FAVROLLES, Technicien, Inspecteur des ICPE et
RGIE

Assistante pôle : Marie-Hélène TETARD - 01 64 10 53 39

Sud du département

Nadine CHAMBOREDON, Chef du pôle
Delphine ROMESTANT, Technicien, Inspecteur des ICPE et
RGIE

Assistante du pôle : Corinne TAPISSIER - 01 64 10 53 32

Cellules spécialisées
Environnement

Cellule Déchets (industriels et ménagers)

Joël PREVOST, Chef de la cellule - 01 64 10 53 46
Thierry PINET, Adjoint au chef de la cellule - 01 64 10 53
44

Assistante : Catherine JACQUES - 01 64 10 53 49

Cellule Risques industriels Seveso seuil haut/bas, silos de céréales et stockage d'engrais, etc.

Guillaume BAILLY, Chef de la cellule
David LEROUGE, Ingénieur, Inspecteur des ICPE
Aurore PANIER, Ingénieur, Inspecteur des ICPE
Thomas BODIN, Technicien, Inspecteur des ICPE
Carole BESSON, Ingénieur, Inspecteur des ICPE
N...
N...

Assistante : Catherine JACQUES - 01 64 10 53 65

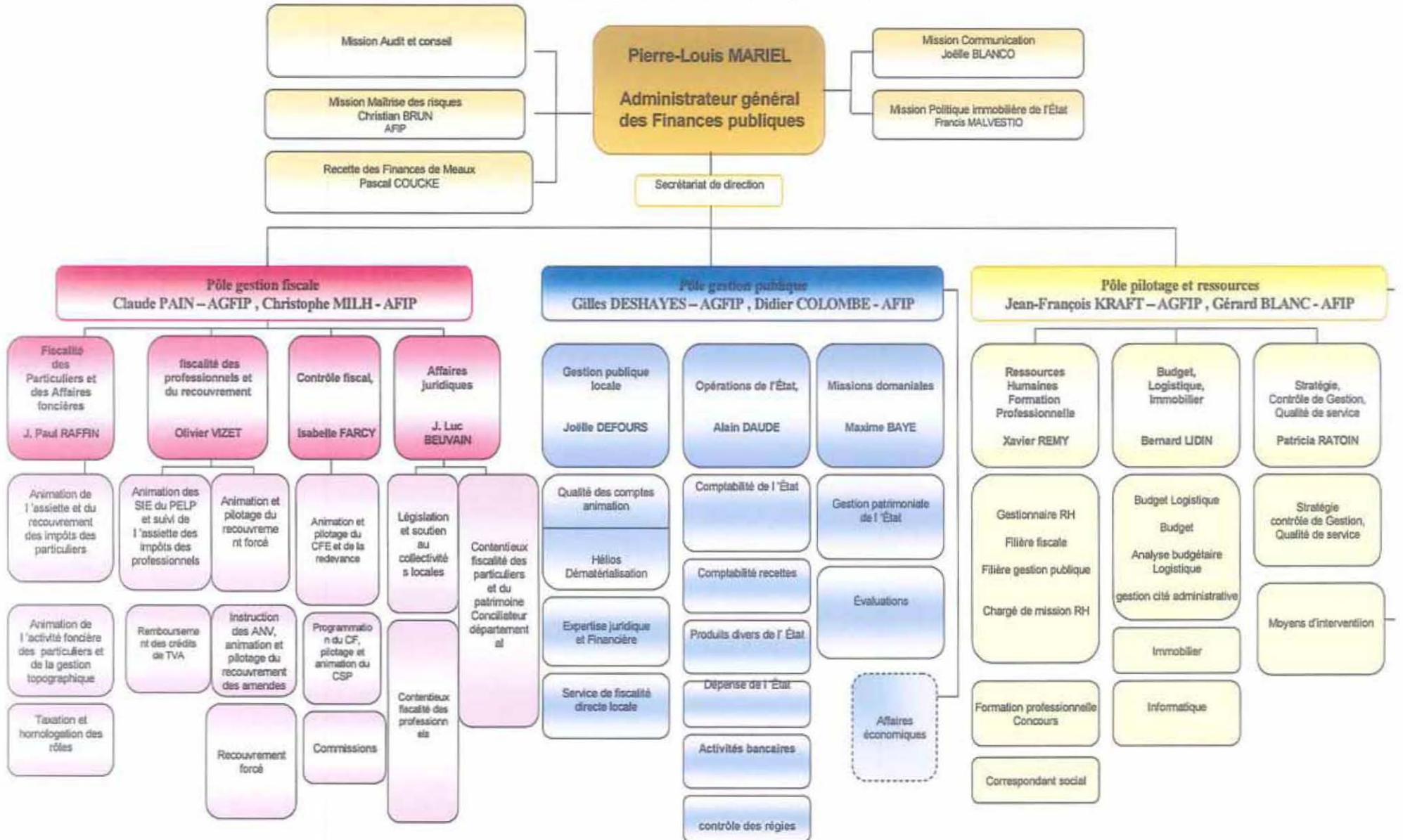
Pôle Équipements sous
pression Est (77, 91)

Pôle ESP Est (77 et 91)

Alexandre BARBERO, Chef du pôle
Pascal MOCELLIN, Adjoint au Chef du pôle

Assistante : Martine BOJKO - 01 64 10 53 40

Organigramme de la DDFIP de Seine-et-Marne



Préfet

Philippe SIBEUD

Secrétariat de direction
Sandrine Della
Helène Sahli

Paul VITANI

Déléguée aux droits des femmes et à l'égalité :
 Accès des femmes aux responsabilités,
 Égalité professionnelle,
 Accès aux droits,
 Respect de la dignité,
 Lutte contre les violences faites aux femmes,
 Articulation des temps de vie.
Catherine SEURE

Liens fonctionnels :
 - DRJSCS, DRIHL,
 - Sous-préfet ville,
 - DDT, DDDP,
 - IA, DT ARS, UT DIRECCTE

Données générales
 effectif :
 123 agents
 (dont 11 mis à disposition de la Maison départementale pour les personnes handicapées) :
 Agnès Sarrail
 Fabrice Friauf
 Elisabeth Guyon
 Nathalie Hauszberg
 Sylvie Zhan
 Myriam Lédoux
 Mathieu Lévain
 Jérôme Polato-Sant
 Marie-Odile Pélissier
 Annie Tardif
 Sylvain Zustinov

SPORTS POUR TOUS
 Philippe BAYLAC

Médecin collaborateur
 Jacques Pessière

Protection des activités physiques et sportives	Sport et aménagement territorial	Réglementation sportive
Développement des associations sportives Accompagnement et structuration des clubs et comités départementaux Sports CNDS (part territoriale) Plan sport emploi Sport de haut niveau Accessibilité à la pratique sportive Sport et publics défavorisés Sport et handicap Sport et famille Accompagnement éducatif Prévention et éducation par le sport Prévention et lutte contre les addictions et la violence dans le sport Sport santé, suivi médical des sportifs Prévention dopage Animation du réseau des CTD Michel Crispin Christian Bayard Yannick Commenge Stéphanie Durand + 1 cadre A DDUJ Nathalie Dupuis Evelyne Bouvier Justine Fot	Équipements sportifs CNDS équipement Homologation des enceintes sportives Reconnaissance des équipements sportifs Développement matériel des sports de nature Sportifs, participation aux groupes de travail (COSES), loisirs motorisés... Soutien aux actions de développement matériel Florent Nowakowski + 2 cadres A DDUJ	Déclarations des établissements d'activité physique et sportive Déclarations des éducateurs sportifs Conseil, visite et contrôle des établissements et éducateurs sportifs Manifestations sportives Gérard Gallet Sylvie Joly + 1 cadre A DDUJ
15 agents Dont 3 contractuels	7 agents	3 agents

DEVELOPPEMENT SOCIAL, JEUNESSE, EDUCATION POPULAIRE & DROITS DES PERSONNES
 Joseph de TARRAGON

Bureau « Développement Social et Territorial »	Bureau « Droits et Protection des Personnes »
Politique territoriale et soutien aux politiques de jeunesse Politique de la Ville : VVV, CLSPO Politiques territoriales : PEL Soutien aux politiques de jeunesse : Ervie d'Agri, service civique, mobilité des jeunes, chantiers volontaires, Forsep, animation des réseaux Pratiques culturelles Sébastien Violaine Pierre-Luc Moreau Pascale Péro-Chaté Maïra Dujardin Léo Labrun Yveline Moulou Brigitte Tissot Nicolas Brins Catherine Daniel Micheline Bourbeau	Prévention, promotion de l'autonomie sociale Politiques d'insertion sociale en faveur des publics vulnérables (Lutte contre l'itinérance - suivi Haldé - prévention des déviances sociales PAEJ - prévention santé - FONJEP GdV) Promotion de l'autonomie sociale et de la citoyenneté des personnes vulnérables Marie-Claire Lefèvre Evelyne Lebel Isabelle Delacourat Fatma Chahouan 4 agents
Enfance et famille - suite des pupilles (et conseils de famille) - soutien des familles (emploi des enfants dans le spectacle, REAAP, PIF) Jacqueline Taveau Marie-Odile Hlavac Michèle Ortiz Accueils collectifs des mineurs à caractère éducatif - Contrôle - soutien pédagogique - suivi des équipements - commission DUSVA - Fatma Aaci Yveline Davy Peggy Lebay Monira Jhanzi Margy Rebault 3 agents	Protection des majeurs - protection juridique des majeurs - CDAS - aide sociale Etat Marine Le Saux Sandrine Bannet Charité Laboussière Daria Debo 4 agents
10 agents	27 agents Dont 1 contractuel

POLITIQUE SOCIALE DU LOGEMENT
 Christiane PORTBELL

Secrétariat de pôle
 Chantal Picou
 Madeline Fournel

Bureau « politiques d'hébergement et d'accès au logement des publics vulnérables » Nathalie Artaud - Doris La Rivière	Bureau « politique d'accès et de maintien dans le logement » Boris Au Sureau
Vieille et urgence sociale - Pilotage et coordination du BOP 177. - Gestion et suivi de la plateforme 113, des accueils de jour, des accueils de nuit, des maraudes, du taxi d'intervention sociale (TIS), domiciliation. - Animation et suivi du service intégré d'accueil et d'orientation "urgence" - Gestion et suivi de l'hébergement d'urgence - Mise en œuvre du plan sport JPHLUC CHOPIN 1 agent	Hébergement - Gestion des BOP 104 et 303 - Gestion et suivi de l'hébergement de stabilisation, d'insertion et en faveur des demandeurs d'asile. - Financement de la prise en charge sanitaire des personnes retenues dans les centres de rétention administrative. - Animation et suivi du service intégré d'accueil et d'orientation "urgence" - Gestion et suivi de l'hébergement d'urgence - Mise en œuvre du plan sport Pratinette AUCOURT 1 agent
Accès au logement des habitants d'hébergement - Animation et suivi du service intégré d'accueil et d'orientation "insertion" - Participation à la définition et à la négociation des accords collectifs - Etude et suivi des projets de création de places de logement-foyer, résidences sociales, résidences habitables à vocation sociale - Suivi de l'accompagnement individuel en logement - Gestion des établissements ALT et AGLS ELOISE CHAMPAGNE 3 agents	Accès au logement - gestion du fichier préfectoral de la demande - gestion des usagers - suivi, contrôle et révision des accords collectifs - secrétariat et suivi de la DALO - gestion des interventions Thomas Moutonroux Christine Lefèvre Catherine Garneau Christine Meire Hélène Vavasseur Jeanne Galin Charles Bouquier JEA BASSAN Véronique Pevrelly Dalia Lachouat + 1 cadre C + 1 cadre D + 1 cadre E 12 agents
Maintien dans le logement - gestion des impayés de loyer - mise en place, secrétariat et suivi du CCAPEX Indemnisation des bailleurs Véronique Helandain Claudine Pato Jeanne Marie Garagulyan Manika Laurent Roseline Rincon Malvina Chiron 4 agents	Gouvernance PCAL/POF/DAH/CCAPEX : 1 agent A DDT + 2 agents C DDT + xxxxxx 4 agents
33 agents Dont 2 contractuels	4 agents

SECRETARIAT GENERAL
 Patricia HERBER

Fabric de Laubrière Préparation des dimégrammes, amélioration des processus et des procédures		
FINANCES	ADMINISTRATION GENERALE	RESSOURCES HUMAINES
Gestion budgétaire et comptable contrôle de gestion, contrôle interne, comptable, tableau de bord, rapport d'activité Philippe Viretelle Guislaine Arbalid 2 agents	Accueil / Courrier Fournitures et logistique Thérèse Tamarit Marthe Edward Yamina Metchouch Informatique Numérisation Sophie Ruteville Adrien Lacharme Comité médical et commission de réforme Patricia Jacquin Isabelle Moore Justine Theis Juridique et contentieux 8 agents	Gestion des centres Interface Pays Gestion des temps de travail Formation continue Hygiène et sécurité Médecine préventive Liens avec les ministères Dialogue social / suivi des conventions Morgane Geroy Sylvie Guillo 3 agents
2 agents	8 agents	3 agents
54 agents, dont 2 contractuels		

Mission Vie associative, emploi, formations, examens

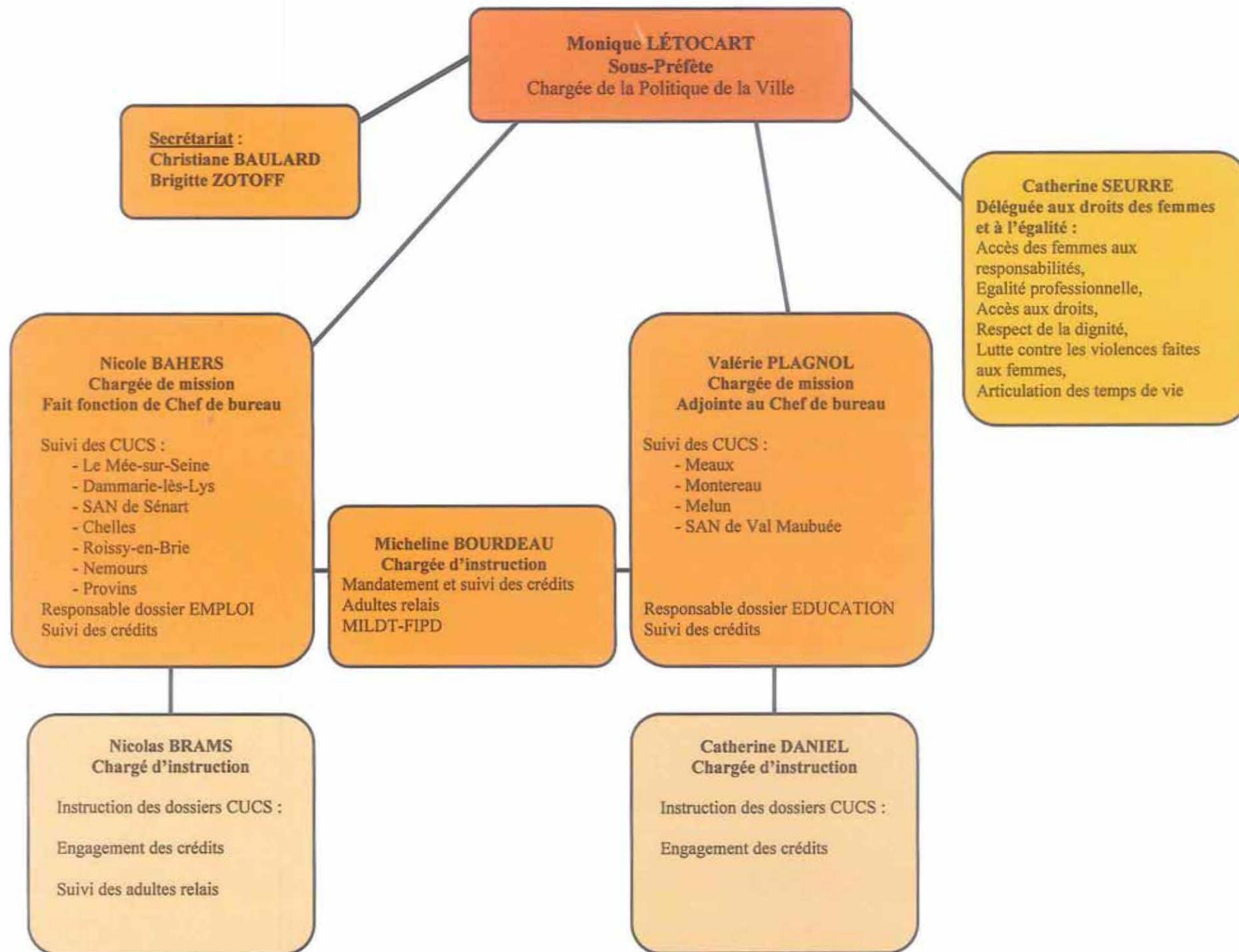
Vie associative

Agréments et soutien
Romain Stroud
Cécile Touré

Sportifs, handicapés, personnes vulnérables

Sportifs, handicapés, personnes vulnérables

4 agents



Philippe NICOLAS
 Directeur de l'Unité Territoriale 77 – DIRECCTE Ile de France
 Assistantes : Marline Tourlourat - Christine Pitiot

AGEMO
 Claude Teyssonneyre
 Secrétaire Général

Contrôle de gestion
 Charles-Edmond Numa

Section Adm. et Financière
 Karine Clément (Chef de service)
 Ginette Mussard
 Action Sociale – logistique – COLOFO
 Ghislaine Chenoufi
 Gestion moyens – ordo.secondaire
 Michèle Villadier - Nathalie Bunisset

Relais logistique Meaux
 Michèle Gaillard

Main d'Œuvre Étrangère (par intérim)
 Béatrice Lapiere (chef de service)
 Corinne Rogissart
 Isabelle Deregnacourt
 Dominick Denizet - Catherine Maizeray - Claire Sigwart

Documentation
 Muriel Jaccoulet
 Communication
 Claude Teyssonneyre
 Marline Tourlourat

Équipe Informatique Locale
 Jean-Marie Gallet - Nelly Guimpied

Service Etudes Statistiques
 Serge Jacque

Pôle Relations du travail Sud
 Anouk Lavaure
 Directrice adjointe

Section centrale travail
 Nicole Le Moal (chef de service)
 Christine Cuzacq - Isabelle Torres
 Roselyne Zampini
 Florence Baillie - Patricia Gillot

Suivi PV Melun

Recours IRP + décisions DD

Équipe renfort
 Ressource –Méthode
 Hélène Garcia-Leite
 Simon Cady
 Bernadette Hawryko

Service renseignement
 Nicole Le Moal (chef de service)
 Site de Melun
 Catherine Blais - Jocelyne Bidarra
 - Martine Djeillete - Solange Moutinou - Sylvie Parc - Nathalie Roméas
 Accueil du Public Site de Melun
 Claudie Brochet - Myriam Perrin

Inspection du travail 77 Sud
 1ère section - 2ème section - 3ème section - 6ème section - 7ème section - 10ème section - 11ème section - 12ème section - 13ème section
 (détail page suivante)

Cellule travail illégal
 Béatrice Dupré (secteur Melun)
 Secrétaire du CODAF
 Stéphane Loiset (secteur Meaux)
 Secrétariat
 Jacqueline Bart - Ghislaine Dantas

Pôle Relations du travail Nord
 Michel Demontfaucon
 Directeur adjoint

Assistante logistique et secrétariat du Pôle
 Michèle Gaillard

Suivi PV Meaux

Recours IRP + décisions DD

Équipe renfort
 CT : poste vacant

Service renseignement
 Site de Meaux
 Alexandra Bultez - Olivier Le Ny
 Accueil du Public Site de Meaux
 Elodie Rosière

Inspection du travail 77 Nord
 4ème section - 5ème section - 8ème section - 9ème section
 (détail page suivante)

Pôle Entreprises
 Poste vacant
 Directeur adjoint

Pôle Insertion et développement de l'emploi
 Isabelle Viot-Bichon
 Directrice Déléguée du travail
 Secrétariat Polyvalent et Gestion financière
 Béatrice Lanni - Annie Bonniec - Elisabeth Scholta

Service Modernisation – Restructuration (SAR)
 Pierre Nery (chef de service)
 Charges de Missions Missions Economiques
 Valérie Brunhélou
 Nadine Cahon - Béatrice Brambilla
 Sylvie Gaillet - Fabienne Guilhaud
 Chantal Marinat - Dominique Mondon

Animation des territoires
 Suivi des Maisons de l'emploi
 Zone sud : Brigitte Bou
 Référente : APP et Déterius
 Zone nord ouest : Audrey Farré
 Référente : Illtrisima, missions locales
 Zone est : Jacques Navaux
 Référent : Insertion par l'Activité Economique et Plateformes emploi
 Zone Sénart - Melun : Valérie Fouillet
 Référente : Validation des acquis de l'expérience (VAE), Création d'Entreprise, Service aux personnes(SAP), Parrainage, ASI

Territorialisation des politiques d'emploi et développement local
 Agnès Lemor
 Huuqette Villeron

DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI
 Nicolas Beuque (Chef de service)

Fonds Social Européen (FSE)
 Fabienne Arcaro
 Martine Hajjoui

Services aux Personnes (SAP)
 Fabienne Arcaro
 Sylvie Verard

Validation des Acquis de l'Expérience
 Jean-Louis Michel
 Josette Labouyrie

Dispositifs Obligatoires pour l'Emploi de Travailleurs Handicapés (DOETH)
 Secrétaire Missions des Mouvements de Main d'Œuvre (SMMO)
 Anne Courtois

ACCES ET RETOUR A L'EMPLOI
 Fanny Chauveau (Chef de service)

Suivi de la Recherche d'Emploi
 Nicole Disse
 Patrice Tchakounti
 Annie Bonniec- Elisabeth Scholta

Insertion par l'Activité Economique et aides à l'emploi
 Valérie L'Epplatanier
 Annie Carleau

Missions locales et politique de la ville
 Jean-Louis Michel

Inspection des Travailleurs handicapés
 Pascal Duce
 Anne Courtois



Liberté • Égalité • Fraternité
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECCTE Ile de France
 Unité Territoriale de Seine et Marne

marline.tourlourat@direccte.opuv.fr
christine.pitiot@direccte.opuv.fr

Section inspection n° 1

Sébastien AGIUS (IT)
Marie-Christine CUSIN (CT)
Malika HAMIDOUCHE (CT)
Chantal BERNARD (sec)
Josette PINET (sec)
Annick PODVIN (sec)

Section inspection n° 4

Hervé PETIBON (IT)
Isabelle SECQ (CT)
Rédoine FEDANE (CT)
Elisabeth BOIS (sec)
Coretta DEDE (sec)
Françoise DISTINGUIN (sec)
Mélinda FALGAYRAC (sec)

Section inspection n° 7

Igor BALBI (IT)
Stéphane ALONSO (CT)
Louise FASSO-MONALDI (CT)
Poste vacant (PMDIT 09)
Marie-Christine BOULANGER (sec)
Monique GAYARD (sec)

Section inspection n° 10

Fatma BOUZAIANE (IT)
Patricia CHATEAUROUX (CT)
Patricia LABOILLE (CT)
Catherine COUTAREL (sec)
Danièle FAUVEAU (sec)
(sec.)

Section inspection n° 2

Charles MAHEKE (IT)
Gilles CARRE (CT)
Myriam EL ALAOUI (CT)
Carole CUSIN (sec)
Chantal POISSON (sec)

Section inspection n° 5

Naïla OTT (IT)
Héloïse KAG (CT)
Chantal COLLIN (CT)
Marie-Lise SERO (CT)
Elisabeth BOIS (sec)
Coretta DEDE (sec)
Françoise DISTINGUIN (sec)
Mélinda FALGAYRAC (sec)

Section inspection n° 8

Claude BEAULIEU (IT)
Christine DETCHEVERRY (CT)
Léa INZOUNDINE (CT)
Magalie BARNAY (sec)
Bénédicte BOURGERY (sec)
Anne POUGET (sec)

Section inspection n° 11

Vincent DAYRIS (IT)
Brigitte COUET (CT)
Norbert NAHON (CT)
Marie-Claude COUSSON (sec)
Maryline GROSROYAT (sec)
Sylvie SIEDLECKI (sec)

Section inspection n° 3

Aurélia FERNANDEZ (IT)
Arielle LE LAY (CT)
Virginie MAILLOT (CT)
Catherine COUTAREL (sec)
Danièle FAUVEAU (sec)
(sec)

Section inspection n° 6

Emeline BRIANTAIS (IT)
Chantal LE SAUX (CT)

M-Christine BOULANGER (sec)
Monique GAYARD (sec)

Section inspection n° 9

Stéphanie COURS (IT)
Roselyne BACCARARD (CT)
Ronan LE VERGE (CT)
Magalie BARNAY (sec)
Bénédicte BOURGERY (sec)
Anne POUGET (sec)

Section inspection n° 12

Sophie BARDAY (IT)
Dominique CHENOUIFI (CT)
Caroline ROUSSEAU (CT)
Marie-Claude COUSSON (sec)
Maryline GROSROYAT (sec)
Sylvie SIEDLECKI (sec)

Sections Melun

IT renfort Simon CADY

IT RM : Hélène GARCIA LEITE
CT RM : Bernadette HAWRYLKO

Sections Meaux

CT renfort : (poste vacant)

Section inspection n° 13

(professions agricoles uniquement)
Marie GUIDON (IT)
Chantal BRESSON-JANTARADA (CT)
Béatrice TOUTIAS (CT)
Poste vacant (PMDIT 09)
Chantal BERNARD (sec)
Josette PINET (sec)
Annick PODVIN (sec)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECCTE Ile de France
Unité Territoriale de Seine et Marne

Mise à jour 17 février 2011

IEN IO et ET*Information - Orientation***Yvette DESTOT** 01 64 41 26 56**Carole DUPENLOUX** 01 64 41 26 56*Enseignement technique et Apprentissage***Gérard MURA** 01 64 41 39 55**Conseillers techniques***Service médical élèves***Bernadette LIABEUF** 01 64 41 31 00*Service infirmier élèves***Marie-Jeanne PESSIN** 01 64 41 30 02*Service social élèves***Christine TRUBERT** 01 64 41 30 94**Chargés de mission***Mission Générale d'Insertion***Virginie COUSIN** 01 64 41 33 98*Formation continue***A-Marie VAUPOTICH** 01 64 41 30 75*EPS 2nd degré***Pascal GADUEL** 01 64 41 27 18**Chantal ROSIAUX** 01 64 41 27 18**Inspecteur d'Académie, DSDEN****Jacques MARCHAL****Inspectrice d'Académie, Adjointe à l'IA****Dominique FIS****Inspecteur d'Académie, Adjoint à l'IA****Jean-Pierre GENEVIEVE****Secrétaire Général****Pierre MERLIN***Secrétariat particulier de l'IA :***Aude ARRIEU** 01 64 41 26 01*Secrétariat des IAA :***Marilyne MARTIN** (Mme Fis) 01 64 41 26 08**Brigitte PICOT** (M. Geneviève) 01 64 41 27 27*Secrétariat SG :***Magali LE HENANFF** 01 64 41 26 07**Inspecteur de l'Education Nationale
Adjoint à l'IA pour le 1er degré****François MORIN***Secrétariat IENA : Marie MANCEL* 01 64 41 26 09**29 Inspecteurs de l'Education Nationale**

- 24 circonscriptions du 1er degré

- 3 circonscriptions ASH

- 2 conseillers départementaux

Annette BREILLOUX (Maternelle)**Didier TOURNEROCHE** (Elèves handicapés)**Conseillers pédagogiques****Jesselyn BELLIKAUD - Patriek BIZOUARD -****Jean-Christophe PONOT** 01 64 41 27 64**Michèle JOUBERT-MARTIN** 01 64 41 27 65**EPS : Olivier CHANCRIN - Roland LATOU -****Jean PICAMAL** 01 64 41 27 18**Conseiller Vie scolaire 1er degré****Hervé BRUN** 01 64 41 30 98**Provisure Vie Scolaire****Catherine LEVY***Secrétariat PVS : Christine LEDUC* 01 64 41 39 53**Mission ASH- Accompagnement de la
Scolarisation des élèves Handicapés** 01 64 41 31 08**Florence DENOSMAISON****Stéphane LACOMARE****Paul QUESNEY****Martine VIALA****MAP - Mission à l'Accompagnement des Projets****Jean CAPILLON - NN.****Gabrielle GROSCLAUDE**

01 64 41 30 77

Communication**Marie-Line OLIVIER**

01 64 41 26 76

DSDP**Division du Second Degré
et des Partenariats****Danielle CHARRON**

01 64 41 26 13

DIVEL**Division
des Elèves****Laurent MÉTAIS**

01 64 41 26 16

DIPATE**Division Personnels Administratifs,
Techniques et d'Encadrement****Annie BACH**

01 64 41 33 96

DPPE**Division des Postes et des
Personnels des Ecoles****Sylvain DEMONT**

01 64 41 26 30

DAGF**Division des Affaires Générales
et Financières****Olivier ANGEL**

01 64 41 39 54

DIGES**Division de l'Informatique de
Gestion et des Etudes Statistiques****José-Luc HOPITAL**

01 64 41 26 35

*Assistantes sociales des personnels***P. CASADO / F. SERGENT****A. THOMINE / N. THIBAU***Médecin de prévention***P. TSAKIRIS / M. BASSET****DRHEE****Division des Ressources Humaines
des Enseignants des Ecoles****Antonia MAGARELLI**

01 64 41 26 61

DRAC ILE DE FRANCE

Directrice régionale :
Muriel Genthon

Directrice régionale adjointe :
Clarisse Mazoyer

Directeur du projet Culture / Grand Paris : Pierre Oudart

Secrétariat général :
Anne Nouguier

Adjoint :
Eric Gennari

Chargé de mission « Culture pour chacun » :
Jean-Pierre Reismann

Conservation régionale des monuments historiques :
Dominique Cerclet

Archéologie
Chef de service : Bruno Foucray

Musées
Chef de service : Cécile Aufaure

Architecture
Chef de service : Olivier Godet

Economie culturelle en charge de l'écrit, du cinéma et de l'image animée.
Chef de service : Danièle Brison

Théâtre
Chef de service : Marianne Revoy

Musique et danse
Chef de service : Hervé Corrigan

Arts plastiques
Chef de service et conseillère 75, 77,92 et 93 :
Isabelle Mancini

Développement et action territoriale
Chef de service : Marie Beaupré

Communication
Chef de service : Cécile Denis

Les Services territoriaux de l'architecture et du patrimoine d'Île-de-France (STAP)

STAP Seine-et-Marne (77)

Chef de service : Marie-Christine Roy-Parmentier
Adjoint au chef de service : Marc Gerault
Architecte des Bâtiments de France :
Laurence Magnus
Chargée des affaires générales : Graziella Meylender
Architecte des Bâtiments de France : Nadia Corral- Trevin

STAP Paris (75)
Chef de service : Jean-Marc Blanchecotte

STAP Yvelines (78)
Chef de service : Paul Trouilloud

STAP Essonne (91)
Chef de service : Catherine Joanny

STAP Hauts-de-Seine (92)
Chef de service : Christian Benilan

STAP Seine-Saint-Denis (93)
Chef de service : Bruno Mengoli

STAP Val-de-Marne (94)
Chef de service : Nathalie Barry

STAP Val d'Oise (95)
Chef de service : Jean-Baptiste Bellon